

APPRENONS NOTRE HISTOIRE

On ne lit plus guère aujourd'hui le Père François Charlevoix. Au reste, l'a-t-on jamais bien lu, nous dirions, même parmi les plus sympathiques à notre histoire ? Pourtant, nulle chronique sur le premier siècle du Canada n'est plus intéressante, plus plaisante à lire que celle du Père Charlevoix, en particulier, son « Histoire et Description de la Nouvelle-France » et son « Journal d'un Voyage dans l'Amérique Septentrionale ». Nul ouvrage historique ne peut être plus estimé et, devrions-nous ajouter, plus recherché que, particulièrement, ce « Journal de Voyage ». Et cependant, encore une fois, qui l'a lu, qui le lit ? Nous comprenons que l'on puisse éviter la lecture de l'Histoire de la Nouvelle-France du Père DuRoi, à peu près sept cents pages en latin savant où la chronologie est même indiquée en ides et en calendes, où même les noms des moindres accidents géographiques sont traduits en latin comme notre Cap Tourment qui deviendra sous la plume latinisante du Père DuRoi le « Promontorium Procellosum ». Mais le Père Charlevoix, qui écrit en une si belle langue !...

C'est que le Père Charlevoix a beaucoup vu par lui-même et a pu entendre bien des témoignages au cours de ses longues péripéties ; d'autant plus que, par un privilège spécial, les archives de la marine lui furent ouvertes. Somme toute, la Providence l'avait admirablement placé et outillé pour faire œuvre à la fois complète, exacte et impérisable. Quand il parle de Québec et des Canadiens, on sait qu'il en parle en connaissance de cause. Il a séjourné à Québec de 1705 à 1709, au lendemain de la seconde administration du comte de Frontenac qui fut si féconde en événements, si mouvementée ; au lendemain également des merveilleuses expéditions de Cavalier de la Salle et d'autres hardis explorateurs. Il a vécu presque cinq ans à Québec au milieu de tous les témoins oculaires de ces événements. Le Père Charlevoix peut donc parler à son aise de la Nouvelle-France et, en particulier, de Québec et de ses habitants. Il l'a fait en toute sincérité ; il n'appartenait à aucune coterie et il était parfaitement indépendant. Et c'est sous les dictées de cette indépendance qu'il a fait de nos ancêtres un portrait aussi vrai que flatteur.

On aime en général les impressions de voyage bien exprimées, justes, vraies, données sans exagération et en toute simplicité. Et c'est pourquoi on lit avec tant de plaisir le « Journal de Voyage » du Père Charlevoix. La description qu'il fait de la Nouvelle-France et de la Louisiane commence dès le Golfe Saint-Laurent et embrasse, à mesure que l'auteur avance, tous les établissements échelonnés sur les deux rives du fleuve. Le voyage se poursuit à travers les grands lacs pour atteindre le Mississippi par les Illinois. Parti de Québec le 4 mars 1721, le missionnaire arrivait, le 5 janvier 1722, à la Nouvelle-Orléans, fondée, trois ans auparavant, par François de Bienville.

On a peine à imaginer l'exécution complète d'un pareil itinéraire à une telle époque et en un si court temps. Aujourd'hui ce voyage s'accomplit sur de somptueux bateaux et dans de luxueux trains. Le Père Charlevoix n'avait que le canot d'écorce. Sa description est coupée de dissertations pleines de bonhomie, de réflexions amusantes et spirituelles en particulier sur les mœurs et les coutumes des sauvages. En un mot, l'auteur se montre, du commencement à la fin de son œuvre, observateur pénétrant et éclairé. Il ne manque jamais d'indiquer les causes du marasme ou languissait la Nouvelle-France en ce temps-là ; car il ne faudrait pas croire que tout y était rose.

Et c'est ici qu'il importe de citer certains passages de Charlevoix qui ont, semble-t-il, leur pleine valeur de nos jours où on invoque tous les arguments possibles pour prêcher le retour à la terre, l'attachement au sol, et pour déplorer la désertion paysanne. Après une minutieuse description de Québec et de la façon de vivre de ses habitants, il ajoute : « Mais la plupart des gentilshommes ne sont pas à leur aise. Ils y seraient encore moins si le commerce ne leur était pas permis et si la chasse et la pêche n'étaient pas ici le droit commun... Après tout, c'est un peu leur faute s'ils souffrent de la disette ; la terre est bonne presque partout et l'agriculture ne fait point déroger. Combien de gentilshommes dans toutes nos provinces envieraient le sort des simples habitants du Canada s'ils le connaissaient ! Et ceux qui languissent ici dans une honteuse indigence sont-ils excusables de ne pas embrasser une profession que la seule corruption des mœurs et les plus saines maximes a dégradée en son ancienne noblesse ? ».

L'histoire de la Nouvelle-France » de Charlevoix n'est pas moins instructive ni moins édifiante. Ses vingt-deux livres embrassent deux siècles depuis les premières découvertes jusqu'en 1725. Pour la Louisiane, elle s'étend jusqu'en 1736. L'auteur y étudie soigneusement et clairement les événements ; et puis il juge les hommes. Aucun historien n'a fait un portrait plus frappant et plus fidèle du comte de Frontenac.

Mais encore une fois, on ne lit plus guère aujourd'hui les ouvrages du Père Charlevoix. On a tort, bien tort. Avant, après lui, qu'a-t-on fait de mieux ?

« Avez-vous lu Baruch ? » demandait le Bonhomme Lafontaine à tous ceux qu'il rencontrait... Avez-vous lu Charlevoix ? pourrions-nous demander à notre tour à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire.

Dr SAP.

SPORTS D'HIVER

On n'a jamais tant parlé des sports d'hiver, même dans les milieux officiels, puisque l'on veut pour ainsi dire consacrer officiellement leur établissement dans le Québec par de grands travaux : des stations où l'on invitera les touristes pendant l'hiver, comme on les attire durant la belle saison sur nos plages à la mode. On portera surtout une grande attention au ski, qui est bien, dans notre province — pays pourtant des plus favorisés par la nature — par ordre chronologique, la dernière et tardive manifestation sportive d'hiver que l'on ait pratiquée (longtemps après la France et des siècles après les pays nordiques de l'Europe), puisque l'on ne fait du ski chez nous que depuis moins d'un quart de siècle, alors que la raquette et le patin comme la toboggan y sont connus depuis toujours.

N'importe. Quelle que soit la nature des sports d'hiver ils doivent être encouragés. Ils sont le complément indispensable et logique des jeux sur la plage et des bains de soleil. Après le bain de soleil, le bain dans la neige. On n'ignore pas que les peuples soumis au climat américain, et qui ont à supporter de grandes différences de température, comptent parmi les plus résistants. Si les rayons solaires sont d'immenses réservoirs d'énergie, l'air léger de la montagne intensifie les fonctions respiratoires et apporte un surcroît d'oxygène à nos poumons de sédentaires qui en ont toujours besoin. Recherchons donc volontairement ces différences ; allons au devant du soleil en été et roulons-nous dans la neige l'hiver ; nous acquerrons ainsi une endurance salutaire.

Il est parfois assez difficile et coûteux de pratiquer des sports comme le ski ou le luge, ou même le patin, mais il n'est pas besoin de frais très lourds pour faire de la raquette et même, dans notre pays de montagnes, de l'alpinisme qui est une merveilleuse école d'endurance physique et morale. L'alpinisme ne se pratique pas seulement, là-bas, dans les Alpes ou les Montagnes Rocheuses. Faire de l'alpinisme ne veut pas nécessairement dire aller très loin à l'assaut des pics inaccessibles. On peut en faire sur de petites hauteurs, voire sur des collines escarpées, et il n'est pas sport plus sain, plus franc que ces promenades mouvementées où l'on grimpe, saute, escalade, respirant à pleins poumons l'air pur et vif.

Antée, ce géant de l'histoire, reprenait des forces nouvelles chaque fois qu'il touchait la terre. Nous pourrions en quelque sorte lui ressembler : rien ne saurait mieux renouveler notre provision d'énergie que le contact avec la nature. En face de quelques bouts neigeux de forêt, dans une atmosphère de calme, de silence et d'apaisement, la détente que nous en ressentons est à notre esprit ce que l'oxygène est à notre corps.

Quels que soient les soucis de l'existence, efforçons-nous, aidés par le changement d'occupations et de milieux, les oublier et ne

croions pas qu'en agissant ainsi nous montrerons insouciant ou égoïstes. C'est une force considérable que de savoir se procurer à soi-même des moments de calme et, loin de nous écarter de nos devoirs, ils nous permettent d'y revenir avec plus de courage et plus d'entrain.

Mais peu important, au fond, les sports d'hiver que nous pratiquons, tous sont excellents : ski, toboggan, patin, raquettes, alpinisme, simples batailles de boules de neige, pourvu que nous nous y livrions gaiement et avec certaines précautions et que nous retrouvions durant ces exercices la saine et agréable insouciance de nos vingt ans.

Voici la première neige qui recouvre la terre, prête à la recevoir ; elle tombera désormais, de jour en jour, plus abondante et alors, en attendant les sports d'hiver !

Jean DENEGE.

Sa plus belle victoire

Pour la 4e fois depuis 1928, M. Camilien Houde est redevenu maire de Montréal. Il a été élu lundi dernier, contre deux adversaires. Sa majorité est de 20,612 voix.

C'est en 1928 que M. Houde fut élu maire de Montréal pour la première fois, contre l'hon. Médéric Martin, par une majorité de 21,699 voix. En 1930, il fut réélu. En 1932, il fut défait par l'hon. Fernand Rinfret. En 1934, élu par une énorme majorité : 54,589 voix. En 1936, battu par M. Adhémar Raynaud. Puis, le 12 décembre 1938, il rentre de nouveau, triomphalement, à l'hôtel de ville.

Depuis son entrée dans la politique municipale, Camilien Houde, enfant gâté de la population de Montréal, a donc été élu 4 fois et défait 2 fois.

« Ce n'est pas ma plus forte majorité, mais c'est ma plus belle victoire », déclarait M. Houde lundi soir, avec raison. Il avait, cette fois-ci, contre lui toutes les puissances coalisées : journaux, politiciens, trusts et financiers. Mais les électeurs étaient pour lui et le voulaient, car le peuple de Montréal affectionne son Camilien, homme séduisant et dynamique, qu'il préfère en tout cas à tous les autres, surtout quand il souffre et que les affaires ne vont pas très bien.

Après une telle élection, on peut douter plus que jamais de l'influence réelle, négative ou positive, de la presse, des quotidiens, sur l'opinion publique et les élections.

NOMINOR X.

La plus forte digue Contre la marée montante de l'alcoolisme : la moralisation

UN BON CHRÉTIEN NE S'ENIVRE PAS

Que peuvent les lois sans les mœurs, dit l'axiome antique. Quid leges sine moribus ? Et « les mœurs ne seront réformées que par une forte éducation religieuse et sociale. On ne rend pas les peuples vertueux et tempérants par décrets. « Les remèdes légaux, comme les remèdes fiscaux, a dit un penseur, seront impuissants à enrayer le mal de l'intempérance et la plaie de l'alcoolisme, s'ils ne sont pas aidés par les remèdes moraux et religieux. Il ne suffit pas que l'intempérant trouve plus de difficultés à satisfaire sa passion ; il tournera ces obstacles, et il se privera de tout plutôt que de cesser de boire. Il faut l'amener à vouloir se corriger ».

34. Il est évident que la plus forte digue à opposer à la marée montante de l'alcoolisme, c'est la moralisation des individus et des classes sociales où le fléau fait le plus de ravages.

Or, la base essentielle de cette moralisation, c'est la foi aux vérités chrétiennes et la pratique des préceptes qui en découlent. L'homme sincère dans sa foi redoute d'offenser Dieu par le péché. Il cherche la force de la vertu dans la fréquentation des Sacraments, et il n'est pas une proie facile pour l'alcoolisme, pas plus que pour le libertinage. Un bon chrétien ne s'enivre pas.

Tel est le fondement solide et rationnel de la lutte antialcoolique. Etablir ou rétablir la pratique de la tempérance sur ce fondement, c'est le devoir strict de tous ceux qui ont immédiatement charge d'âmes : les parents, les éducateurs, presque à l'égal des prêtres.

35. Les parents doivent instruire leurs enfants, dès le bas âge, des méfaits de l'alcool, et leur inculquer le sens chrétien de la mortification, qui est le signe de notre appartenance au Christ : « Qui Christum sicut carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis. Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises. (Galat. V. 24). (Extrait de la Lettre pastorale collective des Archevêques et Evêques sur la Tempérance).

AU CONSEIL DE COMTE

Le Conseil du comté de Rimouski a tenu sa séance trimestrielle régulière, hier, en notre ville. A cette séance on a fait la révision des rôles d'évaluation des municipalités du comté.

Le Conseil a adopté une résolution pour exprimer au gouvernement fédéral son opposition à l'immigration des Juifs au Canada.

MARIAGE

Le 10 décembre, en la chapelle de l'Évêché de Rimouski, Mgr Médard Belzile, P.D., a béni le mariage de son neveu M. le notaire Gleason Belzile avec Mlle Jeanne-Marthe Pelletier, de Rivière-du-Loup, fille de M. et Mme A. L. Pelletier, décédés. M. et madame Belzile sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits.

MARIAGE SIROIS-PERRON

Lundi, le 12 décembre, à la cathédrale, M. Georges Sirois, fils de M. Zéphirin Sirois, de St-Moise, a épousé Mlle Juliette Perron, fille de M. Thomas A. Perron, de Rimouski. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez M. T. A. Perron. M. et madame Sirois sont ensuite partis en voyage de noces. A leur retour, ils résideront en notre ville.

BATEAUX AU PORT DE RIMOUSKI

Bien que la saison maritime soit terminée, l'on a signalé au port de Rimouski la présence de deux petits navires, entre autres le yacht (long de 35 pieds) de M. Georges Deschênes, de Bersimis, qui est retourné lundi avec une cargaison de marchandises, et l'Elda, qui était en route pour Halifax.

DEGES

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Duchêne survenue à Ste-Blandine. Le défunt était âgé de 67 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Blandine au milieu d'une grande assistance. Nos sympathies.



Au concert LEBLANC ce soir

Allons, ce soir, à l'auditorium du Séminaire, entendre et applaudir notre jeune et déjà renommé compatriote, le violoniste Arthur Leblanc. L'entendre pour notre plaisir. L'acclamer pour lui témoigner notre appréciation de son talent d'artiste, pour contribuer de notre modeste part à la gloire qui, un jour, entourera son nom et retentira sur sa patrie, — la nôtre.

Le PROGRES DU GOLFE.

NOTRE EDITION-NOEL

Notre numéro de la semaine prochaine, qui aura au moins 16 pages, sera des plus intéressants, à l'occasion de Noël. Il y aura beaucoup à voir et à lire dans cette édition particulièrement soignée. Le numéro se vendra 5 sous au comptant, mais ceci ne concerne pas nos abonnés qui le recevront comme d'habitude sans avoir à le demander ni à payer de surplus.

LES GRANDES ROUTES

On a annoncé hier que la route nationale, à la suite de la tempête de mercredi et jeudi, a été fermée entre Matane et Ste-Anne des Monts, étant particulièrement obstruée par la neige à Ste-Félicite. De nombreuses automobiles y sont restées en panne. Mais la charrie et des équipes d'employés du ministère de la Voirie s'occupent activement à débayer la voie pour la rendre passable. La route demeure ouverte aux autos de Rimouski à Ste-Flavie et de Rimouski à Bic. Elle le sera incessamment aujourd'hui ou demain jusqu'à St-Simon. C'est notre concitoyen M. Emile St-Pierre qui est en charge de l'entretien de la route nationale dans notre région, à cette saison.

MORT DU DR MARTIAL LAVOIE

Originaire de St-Anaclet

M. le Dr Martial Lavoie, autrefois de Gravelbourg, est décédé à Montréal le 9 décembre. Il était âgé de 57 ans. Natif de St-Anaclet, le Dr Lavoie s'était spécialisé dans les maladies de la tête. Il avait fait ses études médicales à l'Université Laval de Québec, et ses études classiques au Collège St-Laurent de Montréal.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

MORT DE M. HENRI DUBÉ

FRERE DU DR J.-AUG. DUBÉ ET DE M. L'ABBE EMILE DUBÉ

Nous apprenons avec regret la mort de M. Henri Dubé, fils de M. le Ducan-Napoléon Dubé (Marie-Louise Matte), d'Amqui, survenue à l'hôpital de Campbellton après une semaine de maladie et à la suite d'une opération pour péritonite. Il n'était âgé que de 25 ans.

Il laisse pour le pleurer, outre sa mère Mme Dubé, six frères et cinq sœurs : M. Léopold Dubé, M. le Dr J.-Auguste Dubé, dentiste de Rimouski, M. Raoul et Antonio Dubé, d'Amqui, M. l'abbé Emile Dubé, professeur à l'École d'Agriculture de Rimouski, et M. Joseph Dubé ; Mmes Lucie, Rosa-Marie, Germaine, Gertrude et Thérèse Dubé, d'Amqui.

Ses funérailles, qui furent des plus imposantes, eurent lieu à Amqui samedi, 10 décembre, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Nous prions madame Dubé et tous les membres de la famille en deuil en particulier nos concitoyens M. le Dr Dubé et M. l'abbé Dubé, d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

LE "GASPESIA"

La Cie de Navigation Clarke a décidé de laisser le « Gaspesia » dans le bas du fleuve pendant quelque temps afin qu'il assure un service régulier, autant que possible, entre Baie-Comeau et Rimouski. Il est parti pour Baie-Comeau mercredi soir et reviendra au port de Rimouski. Il ira probablement ensuite à Tadoussac puis retournera à Baie-Comeau pour continuer ainsi, pendant quatre ou cinq voyages, à faire la navette entre Baie-Comeau et Rimouski. Il voyagera tant que les bûcherons ne seront pas tous sortis du bois.

SENTENCES A DES CONTREBANDIERS

Six Gaspésiens, accusés d'avoir déchargé de la boisson de contrebande à quelque distance de Gaspé, ont été condamnés en fin de semaine. Ces condamnations sont l'épilogue de la saisie de la goélette « Daisie » par la Gendarmerie Royale à y et quelques mois et sur laquelle un nommé Valmont Leblanc avait été trouvé asphyxié. Un nommé Broom a reçu une sentence de \$200 d'amende ou de trois mois de prison, tandis que Edgar Furlock, Zotic Collin, A. Grenier, Edmond Cyr et Lucien Giroux, ont été condamnés à \$50 d'amende ou à un mois de prison.

ACCIDENTS

— M. Alexandre Paulin, employé à la scierie Price Brothers, a été victime d'un accident lundi après-midi. L'une des machines lui a broyé un bras. La victime dut être immédiatement transportée à l'hôpital St-Joseph, où les médecins ont pratiqué l'amputation du bras. M. Paulin n'est domicilié à Rimouski que de puis le printemps dernier.

— Lundi également, M. Patrick Duval, employé de la Dominion Construction, firme qui construit actuellement une aile au Quai de Rimouski, s'est fait broyer un pied jusqu'à la cheville par une poutre de fer alors que l'on était à manipuler des planches d'acier de 4,500 livres. Transporté d'urgence à l'hôpital, il reçut les soins requis par la gravité de ses blessures, mais on espère qu'il ne sera pas nécessaire de lui amputer le pied.

— Quatre Rimouskiens ont failli être victimes d'un effroyable accident samedi dernier à une traversée à niveau de St-Fabien, lorsque l'automobile dans laquelle ils étaient stoppa brusquement sur la voie ferrée. Les occupants voyant venir le Local n'eurent que le temps de sauter de la voiture en panne, qui fut immédiatement happée par le convoi et traînée sur un parcours de 2 milles.

— Mercredi matin, vers 11 heures, l'automobile de M. le Dr Roland Bergeron, de Matane, a frappé un cheval en travers du chemin dans une courbe, vis-à-vis la demeure de M. Chs Fournier. M. Bergeron, qui revenait des malades, n'a pas reçu de blessures, mais sa voiture a subi des dommages pour plus de \$200.

— Le jour de l'Immaculée-Conception, un jeune homme de Notre-Dame du Sacré-Coeur fut brutalement assailli, non loin de la gare, par un individu. Blessé à la figure, il se rendit chez un médecin de notre ville pour se faire panser et signaler aux autorités policières son assaillant.

— Madame Joseph Ouellet, de Matane, et sa fille Mlle Jeanne Ouellet ont été blessées au commencement de la semaine, alors qu'elles étaient en voiture. Leur cheval prit le mors aux dents et entraîna dans sa course Madame Ouellet qui avait les pieds pris dans les guides. Mlle Ouellet réussit à maîtriser la bête fougueuse.

— M. J.-Alfred Deschênes, de St-Alexandre de Kamouraska, a eu une fin tragique samedi alors qu'il était à battre du grain chez M. Michel Dumont. Il semble que M. Deschênes voulut fixer une courroie de la machinerie qui se déplaçait. Au même moment, il fut happé par un bras pour ensuite retomber sur une roue de l'engin. Ses compagnons de travail attirés par le bruit de sa chute constatèrent une fracture du crâne. Le père fut immédiatement mandé pour lui administrer les derniers sacrements. La victime, qui n'était âgée que de 31 ans, laisse une femme, née Rose-Alma Caron, et trois enfants : Marcel, Liliane et Monique Deschênes, ainsi que 7 frères et 3 sœurs.

L'HONORABLE ONESIME GAGNON AU SEMINAIRE

Mercredi prochain

L'honorable Onesime Gagnon, ministre des Mines et Pêcheries, représentant de la région du Bas St-Laurent dans le cabinet provincial, sera l'hôte du Séminaire de Rimouski, mercredi, le 21 décembre. Une réception aura lieu le soir, à 8 heures, dans la salle des fêtes. Le public y est invité.

HOCKEY

La saison du hockey s'ouvrira dans notre région dimanche prochain par plusieurs joutes. Quatre clubs de la Ligue du Bas St-Laurent s'affronteront. Le « Rimouski » ira rencontrer le « Price » à Priceville, le « Mont-Joli » jouera contre le « Matane » à Matane. La Ligue du Bas St-Laurent se compose de 6 clubs qui sont : le Rimouski, le Mont-Joli, le Sayabec, le Métis, le Price, le Matane.

CONVOIS SACCAGES

Gordon Black et Reginald Gallant ont été arrêtés et incarcérés dans la prison de Campbellton, pour avoir saccagé 26 convois du Chemin de Fer National à Sayabec. Les portes des convois furent brisées et l'on trouva, après l'arrestation, une bonne partie des marchandises de fret hors des wagons. Traduits devant le magistrat à Campbellton, ils recevront leur sentence incessamment.

PARTAGE D'UNE SUCCESSION PAR TIRAGE AU SORT

Une famille de St-Octave de Mévis hérite d'un immeuble de \$30.000 faisant partie de la succession de M. David Levasseur, décédé sans testament aux Etats-Unis, il y a deux ans.

La famille de Mme Alphonse Gendron, de St-Octave de Mévis, vient d'hériter d'un immeuble évalué à \$30.000 et situé à New-Bedford, dans le centre des affaires.

La fortune de David Levasseur était évaluée à \$250.000 à être distribuée entre 25 héritiers. Après avoir tenté vainement de s'entendre pour le partage de cette fortune, les héritiers décidèrent finalement, avec l'approbation d'un tribunal, de tirer au sort.

Un magistrat plaça dans un chapeau d'avocat les diverses titres de la fortune de Levasseur et choisit à l'aveugle les montants attribués aux divers héritiers.

Le Magistrat avait décidé que les deux frères de Levasseur, Sylvio et Rosario, tous deux de Montréal, recevraient, le premier \$26.050 et le second, 23.050.

Georges Gendron, représentant les sept enfants de Alphonse Gendron, de St-Octave de Mévis, tira du chapeau une propriété évaluée à \$30.000. Avant le tirage au sort, il fut entendu que toute personne retirant plus de \$27.500, devrait remettre le surplus à la succession pour en faire un nouveau partage, entre ceux qui auraient reçu moins de \$27.500.

Feu David Levasseur compte aussi des héritiers en notre ville et à Mont-Joli, entre autres les enfants de sa soeur Mme William Marmen, qui est décédée il y a plusieurs années.

NOYADE DE DEUX BUCHERONS

Dans le lac Matapédia

Deux jeunes gens ont trouvé une mort dramatique, vendredi dernier, lorsqu'ils se sont noyés dans les eaux du lac Matapédia. Les victimes sont Richard Roberge, 26 ans, fils de M. Elzéar Roberge, et André-Albert Michaud, 27 ans, fils de M. Napoléon Michaud, tous deux de Val-Brillant.

Les deux jeunes hommes étaient descendus des chantiers, mercredi dernier, afin de passer la fête de l'Immaculée Conception avec leurs familles. A cinq heures, vendredi matin, ils quittaient la résidence de leurs parents pour retourner à leur travail. Afin d'abréger le trajet assez long qu'ils devaient faire, les deux jeunes gens décidèrent de traverser le lac sur la glace. Ils n'avaient pas fait deux arpents que celle-ci se brisa sous leurs poids. Les malheureux disparurent dans environ cinquante pieds d'eau sans que personne n'en eût connaissance.

Quelque temps après, des compagnons de travail de MM. Roberge et Michaud aperçurent deux casquettes flottant à la surface du lac. Ils entreprirent aussitôt des recherches et l'on connut bientôt l'identité des victimes. Des secours furent immédiatement organisés mais ce n'est que tard dans la journée de samedi que l'on put recouvrer les cadavres.

STE-HELENE

NAISSANCES: Le 4 décembre, a été baptisé Joseph-Jean-François, fils de M. et Mme Camille Morin. Parrain et marraine, M. Charles-Eugène Morin et Mme Blanche Morin, cousin et tante de l'enfant.

Le 6 décembre, Marie-Lucie-Alma, fille de M. et Mme Eugène Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Bérubé, grands-parents de l'enfant.

DECES: Le 7 décembre, décédait M. J. C. Francoeur, époux de Dame Emma Valcourt, âgé de 70 ans et 5 mois.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 9 au milieu d'une assistance considérable.

M. l'abbé Louis Morneau chanta le service et M. le Curé Emile Martin fit la levée du corps. Les porteurs étaient: M. Raoul Ouellet, la croix, le cercueil par MM. Frs Beaulieu, Alphonse Lebel, Arthur St-Pierre et Donat Ouellet.

A la famille, nos plus sincères sympathies.

CERCLE DE FERMIERES. Le 12 décembre, avait lieu dans la salle paroissiale une dernière réunion de l'année du cercle de fermières. A cette assemblée, il y a eu reddition des comptes. Rapport des activités. Perception des cotisations; élection du bureau de direction, élaboration du nouveau programme. Les élections ont été comme suit: Mme (Dr) Lapointe, présidente en remplacement de Mme Georges St-

MONT-JOLI

L'Immaculée Conception, fête patronale des RR. PP. Oblats, a été célébrée avec tout l'éclat accoutumé. C'est le R. P. Michaud, curé qui a officié à la grand'messe paroissiale, assisté des RR. PP. Bertrand et Beauséjour. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Gaucher. L'église était magnifiquement décorée de tentures nouvelles aux couleurs mariales. Dans l'après-midi de ce jour, il y eut, au couvent du St-Rosaire, réunion annuelle de l'Amicale. La fête débuta à la chapelle par une captivante conférence du R. P. Beaudoin, directeur à la maison des Retraités Fernées. L. R. P. Curé donna la bénédiction du T. S. Sacrement et présida avec son habituelle bonne grâce l'intéressante petite séance récréative qui suivit, les élèves actuelles et les anciennes rivalisèrent de talent pour charmer l'auditoire attentif. La R. Mère M. de St-Fortunat, maîtresse générale des classes, et la R. Mère M. de l'Enfant-Jésus, une des pionnières de Mont-Joli, rehaussaient de leur présence l'intime petite réunion à l'issue de laquelle Mme Aubin Roy fut élue conseillère pour remplacer Mme Catherine Côté, entrée en religion au cours de l'été.

Dimanche soir, le 11 courant, M. Fernand de Haerter, de Montréal, président de la Ligue bienfaitrice de l'achat chez-nous, invité du cercle paroissial de Mont-Joli, donna devant un nombreux auditoire, à la salle du cinéma Canadien, une très intéressante conférence sur l'achat chez-nous.

Le 29 novembre dernier, une vingtaine d'élèves de l'Académie ont été reçus membres de la Ligue du Sacré-Coeur.

BAPTÊMES: — Marie-Jeanne, enfant de M. et Mme Edouard Audet. Parrain Georges-Henri Audet, frère de l'enfant. Marraine: Mlle Zélie Audet, de Thetford, représentée par Mlle M.-Louise Audet, toutes deux tantes. Porteuse: Mme A. Audet, grand'maman.

Joseph-Gérard-Alphonse-Jocelin, enfant de M. et Mme F.-X. Morissette. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Ouellet. Porteuse: Mlle Marguerite Simard.

ST-GABRIEL

Réception des Enfants de Marie: A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, eut lieu une réception solennelle des Enfants de Marie. Vingt-six nouvelles jeunes filles se firent un honneur de venir se placer sous l'étendard de la Vierge Marie afin de s'unir aux anciennes. Après la réception, toutes défilèrent en procession en chantant les litanies. M. le Curé voulut bien après cela nous adresser la parole. Il traita de la virginité. La virginité conjugale est la virginité du mariage. La virginité virginale est une vertu par laquelle l'âme se conserve et veut se conserver toujours pure de tout plaisir honteux et charnel. Par conséquent, il est plus parfait et plus heureux de pratiquer cette virginité que de s'engager dans le mariage. Alors pourquoi rire de celle qu'on appelle souvent avec mépris « la vieille fille ». N'est-elle pas un ange consolateur qui encourage par ses bons conseils vu son expérience, les personnes plus jeunes qu'elle, qui adoucit l'amertume de tous les maux qui fondent sur nous. Donc quelle ingratitude que d'insulter à son dévouement. Empruntant le texte de St-Paul, M. le curé nous dit: « Mariez-vous, c'est bien, restez vierges pour la gloire de Dieu c'est encore mieux. » Prions bien la Vierge Marie de nous éclairer afin que nous puissions suivre la voie que Dieu nous a tracée et recevoir ainsi toutes les grâces qu'Il nous a préparées.

RETRAITE.—Un groupe de paroissiens a suivi les exercices d'une retraite fermée, à Mont-Joli au début de la semaine.

DEPART.—M. Roger Pelletier, employé de la Banque Provinciale a été transféré à Lac Mégantic. Il a été remplacé par M. Marc Raymond, de Victoriaville.

HOCKEY.—Les joueurs de hockey de Sayabec ont remporté la victoire sur les joueurs d'Amqui, le 8 décembre, en comptant 6 points tandis qu'Amqui n'en compte que 2. Le club de Sayabec est à organiser un euche qui aura lieu dimanche, le 18 décembre.

GASPE

Feu M. J.-W. Baker. — Samedi, le 3 décembre, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph-Walter Baker, décédé presque subitement à l'hôtel Baker. La levée du corps a été faite par M. l'abbé François Rancourt, curé d'office, qui a chanté le service, assisté de MM. les abbés Edgar Miville et Martineau. Le deuil était conduit par: M. et madame Harold Baker, M. et madame William Baker, M. Johnny Baker, M. et madame Valk (Alma), Mlle Rita Baker et Mlle Jessop, belle-soeur du défunt.

Nouveaux officiers. — L'Association Dramatique et musicale de Gaspé a repris ses activités. M. Alban Chrétien a été élu président, remplaçant M. Alphonse Guimont, I. F., qui a été transféré à Rimouski par le ministère de la Colonisation. M. Napoléon Gérard, fils, a été élu vice-président.

L'ESPRIT-SAINT

Le 24 novembre est née Marie-Odette Proulx, fille de Jean-Baptiste Proulx, Parrain et marraine, M. Philippe Proulx et Mlle Anne-Marie Proulx, frère et soeur de l'enfant.

Le 24 novembre est décédée à l'Esprit-Saint, Marie-Paule Skéling, fille de Henry Skéling et de Philomène Pigeon, à l'âge de dix-sept mois.

Le 24 novembre, M. et Mme Albert Dubé, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Soucy.

Le 27 novembre, M. et Mme Jules Simon, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Mailloux.

Le 27 novembre, M. et Mme Wilfrid Thibault, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Alette. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Thibault, oncle et tante de l'enfant.

SAYABEC

Le Rév. Père Beaudoin, O.M.I., de Mont-Joli, était à Sayabec le jour de l'Immaculée-Conception.

Mlle Laurette D'Amours est de retour d'un voyage de quelques jours à Cacouna.

Mme P. A. Hudon est allée à Québec récemment.

Mlle Thérèse Amiot, de Québec, est en visite à Sayabec.

M. Omer St-Amand est en voyage à Mont-Joli.

RETRAITE.—Un groupe de paroissiens a suivi les exercices d'une retraite fermée, à Mont-Joli au début de la semaine.

DEPART.—M. Roger Pelletier, employé de la Banque Provinciale a été transféré à Lac Mégantic. Il a été remplacé par M. Marc Raymond, de Victoriaville.

HOCKEY.—Les joueurs de hockey de Sayabec ont remporté la victoire sur les joueurs d'Amqui, le 8 décembre, en comptant 6 points tandis qu'Amqui n'en compte que 2. Le club de Sayabec est à organiser un euche qui aura lieu dimanche, le 18 décembre.

STE-ANGELE

M. Henri Bonenfant, mécanicien de Ste-Angèle de Mérici, a quitté sa famille pour prendre son ouvrage pour l'hiver à Campbellton.

Mlle Marie-Ange Bonenfant, de St-Octave de Mévis, était de passage vendredi dernier chez ses parents à Ste-Angèle.

M. et Mme Arthur Ouellet et leur famille et ainsi que M. et Mme Joseph Corriveau, de Pricé, étaient en visite chez M. Nazaire Corriveau, à Ste-Angèle.

CAPUCINS

NAISSANCES.—M. et Mme Johnny Laflamme (née Adéla Sergerie) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Israel. Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Larrivière.

M. et Mme François Beaulieu (née Ernestine Sergerie) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Paule-Thérèse. Parrain, Mlle M. Elise Beaulieu, tante de l'enfant; parrain, M. Léopold Lebel. Porteuse, Mlle Anne-Marie Beaulieu, autre tante de l'enfant.

VA ET VIENT.—M. et Mme François Ross sont allés passer l'hiver à Montréal.

Après avoir passé l'été parmi nous M. Roland Charest est retourné à Québec.

DECES.—M. et Mme Gérard Paradis ont eu la douleur de perdre leur bébé Réjean, âgé de 6 mois. Nos sympathies.

ADIEU AU MONDE. M. Pierre-Paul St-Pierre nous a quittés pour entrer au noviciat des Clercs de St-Viateur à Joliette. Nos vœux de persévérance l'accompagnent.

ST-FABIEN

Société.—Une nouvelle société de Produits Laitiers vient d'être fondée à St-Eugène de Ladrière, avec bureau d'affaires en cette paroisse, pour promouvoir l'agriculture.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR S. Exc. Mgr COURCHESNE

M. l'abbé Alphonse Verreau, P.D., curé de l'Isle-Verte, a donné sa démission pour mauvaise santé, il se retire au Séminaire.

M. l'abbé Rosaire Charest, curé de St-Simon, a été nommé aumônier du monastère des Ursulines.

M. l'abbé Emile Guimont, desservant à la Rivière-Trois-Pistoles, a été nommé curé de l'Isle-Verte.

M. l'abbé David Thériault, curé de Ste-Alexis, a été nommé curé de St-F.-X.-des-Hauteurs.

M. l'abbé Alphonse Pelletier, 1er vicaire à l'Isle-Verte, prend sa retraite.

M. l'abbé Alphonse Bernier, aumônier à l'hospice des SS. de la Charité, a été nommé aumônier au St-Rosaire.

M. l'abbé David Rioux, curé des Hauteurs, a été nommé curé de St-Alexis de Matapédia.

M. l'abbé Eugène Brière, directeur diocésain de l'Action Catholique, a été nommé curé de St-Simon.

M. l'abbé Théodule Desrosiers, aumônier du St-Rosaire, a été nommé aumônier de l'hospice des SS. de la Charité.

M. l'abbé Adjudant Lamontagne, curé de St-Ménard, a été nommé desservant à la Rivière-Trois-Pistoles.

M. l'abbé J.-Baptiste Morin, vicaire à St-Gabriel, a été nommé desservant à St-Paul des Capucins.

M. l'abbé Gustave St-Pierre, professeur au Séminaire, parti pour parfaire ses études à la Sorbonne, Paris.

M. l'abbé Edouard Lepage, aumônier de la Ligue Catholique féminine, a été nommé curé à St-Médard.

M. l'abbé Luc Deschênes, vicaire à Rimouski, a été nommé vicaire à Rimouski.

M. l'abbé Albert Morin, vicaire à Ste-Félicité, a été nommé desservant à St-Jean de Chébourg.

M. l'abbé Cléophas Morin, vicaire à la cathédrale, a été nommé desservant à St-Juste-du-Lac, il remplace M. l'abbé J.-B. Langlais, démissionnaire.

M. l'abbé Jean-Paul Deschênes, vicaire à Cabano, a été nommé vicaire à Val-Brillant.

M. l'abbé Paul-Émile Dubé, vicaire au Bic, a été nommé vicaire à Rimouski.

M. l'abbé Lazare LeBel, au repos, a été nommé vicaire à St-Gabriel.

M. l'abbé Léopold Côté, vicaire aux Méchins, a été nommé vicaire à Ste-Françoise.

M. l'abbé Alphonse Beaulieu, vicaire à Ste-Françoise, au repos aux Etats-Unis.

M. l'abbé Donat Crousset, professeur au Séminaire, va compléter ses études à l'Ecole Normale Supérieure de Québec.

M. l'abbé Armand Bérubé, de retour au séminaire des Frères du Sacré-Coeur, avec résidence à l'évêché.

M. l'abbé René Turbide, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Cabano.

M. l'abbé Léopold Dion, nouveau prêtre, a été nommé vicaire au Bic.

MM. les abbés Aldéric Anctil, Meide Côté, André-Albert Gauvin, Joseph Lauzier et Maurice Roy, nouveaux prêtres, ont été nommés professeurs au séminaire.

POUR LA TEMPERANCE

Une résolution des Jeunes Ligueurs de N.-D. du Lac.

Afin de répondre à la lettre pastorale de Nos Seigneurs Archevêques et Evêques sur les malheurs et les ruines causés par l'abus des liqueurs enivrantes, les Jeunes Ligueurs de Notre-Dame-du-Lac, à une réunion des membres, tenue en l'église paroissiale le quatre décembre mil neuf cent trente-huit, ont adopté la résolution qui suit:

Proposé par le président: « Considérant que l'abus des liqueurs enivrantes est une cause de ruine et de démoralisation pour notre peuple;

Considérant que les moyens légaux mis à notre disposition pour enrayer ce fléau n'atteignent que les vendeurs sans donner à notre peuple une mentalité conforme aux exigences d'une vie véritablement chrétienne et sobre;

Considérant que l'abstinence totale est souvent plus facile que la modération dans l'usage;

Considérant que le moyen le meilleur et le plus efficace de développer en soi l'esprit de sacrifice et de se protéger pour la vie contre le fléau de l'alcoolisme est l'abstinence totale; surtout comme le veulent Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques, de l'âge de seize ans à vingt ans;

Il est unanimement résolu que tous les membres de la Ligue du Sacré-Coeur s'engagent à lutter contre le fléau de l'intempérance par tous les moyens à leur disposition, par la prière, par la parole et le bon exemple.

Il est de plus fortement conseillé aux aspirants Ligueurs de s'engager sur leur honneur, selon la recom-

Communication d'une Jéliste

NOTRE AUMONIER

M. l'abbé E. Lepage nous quittait, au début de décembre, pour remplir la charge de curé à St-Médard. Pendant plusieurs années il se dévoua dans notre ville. Différentes oeuvres occupaient ses journées et même ses soirées: oeuvres d'Action Catholique, oeuvres sociales, oeuvres pieuses. Toute oeuvre ou association ayant un but apostolique et l'approbation ecclésiastique entre dans les cadres de l'A.C. Les oeuvres sociales regardent le bien général des individus, le but est d'ordre temporel. La fin propre des oeuvres pieuses consiste dans la poursuite de la perfection chrétienne des membres.

Que fit-il pour ses oeuvres? Durant trois ans des dames et des jeunes filles reçurent chaque semaine des cours d'A.C. Ces enseignements basés sur la doctrine du corps mystique firent naître chez nos jeunes filles le désir de faire du bien et d'étendre le règne du Christ.

Les mouvements d'A.C. spécialisés firent donc leur apparition.

L'abord la J.O.C. Une par une les jeunes filles furent atteintes. M. l'aumônier guida ces âmes dans leur travail. Garder au Christ la jeunesse ouvrière. Ce mouvement a fait de rapides progrès, il a son actif un service bien organisé: l'Oeuvre du Bon Conseil.

Les jeunes filles de la classe professionnelle et bourgeoise commencent à J. I. C. M. Lepage accepta d'être leur aumônier. Par ses sages directives il orienta toutes nos énergies vers le triomphe de la foi dans notre milieu. Aujourd'hui c'est un mouvement bien solide. Conquérir est son idéal.

D'autres mouvements féminins étaient en formation. Sous peu on les verra, marchant sur les traces de leurs petites soeurs, travailler effectivement à faire rayonner le Christ dans leur sphère.

Pour les oeuvres sociales deux cercles tenaient une réunion mensuelle: le cercle Marie-Anne et les Dames Fermières. Là encore son zèle infatigable sut apporter secours et lumière.

Son champ d'action ne se borna pas là. Il sut faire une place aux oeuvres pieuses. M. Lepage était chapelain de la Maison des retraités fermées. Il prêcha lui-même quelques retraites. Les dames et les jeunes filles, revenaient de cette maison, convaincues et encouragées pour affronter les difficultés et lutter contre les flots toujours montant d'une mentalité païenne.

Les prisonniers eurent aussi leur part. La confession et la messe du dimanche étaient du nombre de ses fonctions. Son désir de gagner des âmes trouva là plus qu'ailleurs matière à pratiquer son dévouement. Ses paroles si pleines de vérité touchaient les coeurs et un de ces repris de la justice revint dans les rangs de notre belle Eglise catholique.

A l'évêché il était assistant-procureur.

Dans tous ces différents domaines son apostolat ne connut pas de limite.

Notre reconnaissance l'accompagne dans sa nouvelle paroisse. Nous avons la certitude qu'une moisson d'apôtres grandira dans la mission de St-Médard.

UNE JECISTE.

ST-FABIEN

Mise au point. Dans le compte rendu des funérailles de M. Josephat Roy, la semaine dernière, il a été dit que M. Lucien Brillant avait la direction des funérailles. Nous devons corriger cette erreur. C'est M. J.-Hilaire Ouellet, et non M. Brillant, qui dirigeait les funérailles. Nous prions M. Ouellet d'agréer nos sincères excuses.

mandation de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques, à ne prendre aucune boisson enivrante avant l'âge de vingt ans. Ce sera dorénavant, une condition essentielle pour entrer dans la Ligue.

Adopté. Ls. P. G. BOUCHARD, prés. Wilfrid DUBE, secrétaire.

RECEPTION EN L'HONNEUR DE Mlle KATHLEEN FISET

A l'occasion de son prochain mariage

A L'HOPITAL MILITAIRE DE QUEBEC

Mademoiselle Kathleen Fiset « nursing sister » de l'Hôpital Militaire de Québec, dont le mariage avec le docteur Michel-Antoine Piquet, de Ste-Anne de la Pocatière, sera célébré le 21 décembre, a été l'hôte d'une fête intime organisée par les médecins de l'Hôpital Militaire, au « mess » du Royal 22 Régiment, à la Citadelle, lundi.

Une magnifique verrerie lui fut présentée en témoignage d'estime et de reconnaissance. Parmi les officiers et leurs épouses qui assistaient à ce « cocktail », mentionnons: le brigadier et madame E. J. Renaud, le lieutenant-colonel et ma-

dame Percy Flynn, le lieutenant-colonel et madame G.-A.-H. Trudeau, le colonel et madame W.-S. Lawrence, le major et madame Reginald Girard, le major (Dr) et madame A. Tessier, le major et madame Y. Curmi, le capitaine B. Laurin, M. D., le capitaine et madame P.-E. Porrier, le capitaine et madame A.-E. Wrinch, Mlle Coulombe, de l'Hôpital Militaire, madame Alfred Matte, M. et madame A. Mann, Mlle Dion, Mlle Jacqueline Métayer, Mlle Marie Lapointe, Mlle Thérèse et Charlotte Turcotte, Mlle Gertrude Devlin, Mlle Rita LaRue, Mlle Thérèse Robert, M. B. Gillis, M. Love et M. Adrien Dufresne.

NAISSANCE

Yvon, enfant de M. et Mme Aurele Joncas (Yvonne Labrie) du Lac Humqui, né le 23 novembre, baptisé le 25, parrain et marraine M. le Dr et Mme Drolet, de Val-Brillant.



C'est l'arbre le plus riche en couleurs que nous ayons jamais dressé!

"Grâce à ces fastueuses Sweet Caps"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE



"Trois semaines au lit!" lui dit le médecin, "Tu ne peux plus prendre la poudre d'escampette!"

Mais le surlendemain, sans tambour ni trompette, Jos dégustait sa DOW, pour se remettre en train.



D308F

LA CONTINENTAL LIFE

et ses représentants s'unissent pour souhaiter à nos nombreux assurés et à nos autres amis un joyeux Noël, une année nouvelle heureuse et prospère.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY. UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE. Fondée en 1899... 38 Années de Service Loyal.

J. ARTHUR EGAN, Gérant de succursale, Chambre 308 — Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.



LE GRAND REMEDE

Les dernières statistiques démontrent, hors de tout doute, que le mouvement touristique a sensiblement diminué d'intensité au cours des dernières saisons : et il n'y aurait pas à en rejeter la faute seulement sur la crise économique. Nous commencerions à devenir un peu moins intéressants au point de vue touristique, paraît-il. Notre province, revêtant une physionomie de plus en plus américaine, ne vaudrait plus la peine qu'on se déplaçât des quatre points cardinaux de la République voisine pour venir la visiter.

On l'a dit et répété : du moment que notre province aura perdu sa physionomie française, nous n'intéresserons plus les touristes américains et ne justifierons plus la visite qu'ils veulent nous faire, chaque été, de tous les points de leur pays. Quand nos hôtels, notre cuisine, nos ameublements, nos menus, notre façon de vivre en général seront, comme y tend depuis quelques années, complètement américains, cela en effet ne vaudra assurément plus la peine, pour ceux de New-York, de Chicago et de Boston, de partir de si loin et faire de si grands frais pour venir voir ce qu'ils ont constamment sous leurs yeux là-bas, chez eux.

Le départ de la voirie, l'Association des hôteliers de campagne, la section de l'hôtellerie du Bureau du Revenu de la Province ont entrepris naguère une campagne en faveur de la conservation du caractère français qu'il faudrait coûte que coûte assurer et développer pour faire de notre province le centre aimé et préféré du touriste américain. Les résultats de cette belle campagne, résultats définitifs, se font bien attendre. Il y a eu d'heureuses initiatives, mais on se butte en général à une apathie incroyable et l'on continue de s'imaginer que pour faire plaisir aux touristes d'outre-quarante-cinquième il faut absolument nous faire Américains nous-mêmes, vivre et nous nourrir à l'américaine. Pour un peu, on se croirait, en certains quartiers, obligés d'apprendre le « slang » américain. C'est avec une mentalité aussi fautive que l'on éloigne le touriste. Par pure bêtise, par snobisme, nous tuons ainsi la poule aux œufs d'or.

Evidemment, dans les circonstances, le grand remède à cet état de choses serait la nomination d'un commissaire général du tourisme qui connaîtrait parfaitement la situation et qui aurait l'autorité nécessaire pour dresser un plan plus uniforme de campagne, qui appliquerait le remède efficace sur le mal signalé, qui prendrait les moyens d'éviter les erreurs dans lesquelles nous sommes tombés et qui, enfin, dirigerait nos efforts, rectifierait notre mentalité de ce côté. Le premier devoir de ce haut fonctionnaire ne serait-il pas, tout d'abord, d'établir chez nous, une caractéristique générale qui marquerait qu'on pénètre dans notre territoire l'on n'est plus en terre « étatsunienne ». Or, ce qui indiquerait aux touristes américains les changements ou différences qu'ils désirent dans leur manière de vivre en venant chez nous, ce sont surtout des hôtels et des maisons de pension ou pittoresques enseignes françaises et offrant, avec une cuisine qui ne doit plus être nécessairement le décalque de celle de leurs restaurants, un ameublement qui diffère de leur ameublement, etc.

Et puis, le commissaire général du tourisme s'occuperait de coordonner notre littérature touristique sur la province afin que l'on puisse visiter avec ordre et méthode nos endroits historiques, apprendre autant que possible sur place les faits principaux de notre histoire, nos légendes, visiter nos monuments historiques, monuments commémoratifs, vieilles églises, vieux manoirs et vieilles maisons, moulins, parcs, etc., qui disparaissent malheureusement d'année en année.

En vérité, en nous acharnant comme nous le faisons depuis quelques années à être autres que nous-mêmes, soi-disant pour faire plaisir à nos visiteurs, nous faisons preuve de bien peu de psychologie et nous travaillons contre nos plus chers intérêts ; nous commettons un crime et nous ne nous en rendons pas même compte. Ce serait tout simplement de l'inconscience.

LAURENTIN.

Reflexions en liberté

ANNIVERSAIRE DU STATUT DE WESTMINSTER

FETE NATIONALE DU CANADA (Suite)

Rappelons ici brièvement la teneur du statut lui-même. A la suite des conférences impériales de 1926 et 1930 le statut des Dominions anglais fut modifié le 11 décembre 1931.

« Le nouveau statut (22 Geo. V ch. 4) déclare que la couronne étant le symbole de « la libre association des membres de la communauté des Nations britanniques et que ces dernières se trouvant unies par une allégeance comme à la Couronne, il était à propos de faire des modifications aux états gouvernementaux de l'empire et des Dominions tels que suit.

1.—Définition d'un dominion. Le Canada s'y trouve compris.

2.—Validité des lois du Parlement d'un Dominion : La loi de 1865 des colonies ne trouve à s'appliquer à ceux-ci dans les nouvelles lois. Toute loi du Canada a sa valeur, même si elle est incompatible avec la législation de l'Angleterre passée, présente ou future. Le parlement d'un dominion peut abroger, modifier toute loi, tout arrêté, tout statut ou règlement, selon son gré.

3.—Tout Dominion peut légiférer indépendamment en matière extraterritoriale (donc neutralité en cas de guerre.)

4.—Le parlement anglais ne peut légiférer pour un Dominion que du consentement de celui-ci.

5.—Indépendance en matière de marine marchande.

6.—Les cours coloniales d'Amirauté de 1890 ne s'appliquent plus au Dominion.

7.—Le statut de Westminster ne modifie en rien la loi de l'Amérique du Nord de 1867 à 1930.

8.—Le statut de Westminster ne donne pas le droit de modifier la constitution de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

9 et 10.—S'appliquent à l'Australie, la Nouvelle Zélande et Terre-Neuve.

11.—Le mot « Colonie » ne doit dans aucune loi du parlement du Royaume uni, être adoptée après la mise en vigueur de la présente loi, s'appliquer à un Dominion ou Province ou état quelconque faisant partie d'un Dominion.

12.—Cette législation s'appelle statut de Westminster 1931.

Voici donc que, d'après ce texte, le Canada est devenu un pays souverain ayant atteint l'âge de majorité. Il est reconnu comme un associé dans l'Empire britannique, pour qui le Statut colonial n'existe

plus en aucune façon au point de vue de législation sociale, économique, politique, etc., tant intérieure qu'extérieure. Ce n'est pas là un mythe, c'est une réalité dont il faut savoir profiter pour faire chez nous l'unité canadienne, libre de toute attache, en plein esprit d'étroite coopération libre avec l'Empire en autant que cela fait notre affaire. Sir Wilfrid Laurier a maintes fois proclamé que le Canada était une nation. Aujourd'hui il dirait que nous sommes un Etat libre. Nous avons un Roi, Le Roi du Canada, tel qu'on l'a dit lors de sa consécration. Il viendra sans doute nous visiter à ce titre, ce qui sera de nature à augmenter le prestige de notre pays à l'étranger. Nous avons encore dernièrement affirmé notre indépendance par la signature d'un traité commercial avec nos voisins. Nous aurons sous peu l'occasion de démontrer l'indépendance du Canada de toute tutelle.

Le statut de Westminster est donc l'occasion d'une fête nationale qui doit être douce au cœur de tous les Canadiens qui savent apprécier la liberté. Le Parlement Canadien devrait en faire une fête nationale officielle, car il convient de rappeler que ce sont les longues luttes constitutionnelles, les réclamations de l'opinion publique, les efforts coalisés des partis politiques, qui nous ont conduit après 100 ans de débats vers le statut de l'Indépendance qu'il convient de proclamer partout et toujours.

Si le 11 décembre est la fête de tous les Canadiens, c'est surtout celle des Vétérans de la grande Guerre de 1914. Nous ne demeurons pas les parades de réjouissance de nos contingents militaires, comme on en voyait chez nous à l'occasion de l'Armistice. Cette année nous avons été sages. On a réalisé que la célébration de l'armistice, le 11 novembre, se tenait hors de propos lorsqu'on ne parlait par tout que de Guerre. La fête de la paix en période de guerre !... Qui on a été sage dans l'abstention. D'ailleurs la voix des morts n'aurait pu étouffer les cris menaçants des morts de demain. On veut ici la paix sur le sol d'Amérique et, ce jour-là, ce fut la paix. Tous ont songé dans leur foyer à l'inutilité des grands sacrifices de 1914-19, pour la paix qui devait durer toujours, mais pour le Vétérans il y a, le 11 décembre, un nouveau motif de fierté. Celui d'avoir été un grand instrument au bénéfice de l'Indépendance du Canada que Londres

Vient de paraître

OLIVAR ASSELIN

par M. Hermas Bastien

Olivar Asselin, qui fut, par les Canadiens-français, l'un des plus admirés et des plus discutés, n'a pas vu, comme tant d'autres, disparaître son nom dans l'oubli parce qu'il a vraiment mérité de la patrie. Une fois les polémiques éteintes, la plupart ont su reconnaître la place qu'il tenait dans la vie nationale, et que personne d'autre n'a pu assumer.

Au début d'octobre, les Editions Bernard Valiquette nous donnaient, avec « La Conquête économique » de M. Edouard Montpetit, un ouvrage de haute et brûlante actualité. En publiant le volume que M. Hermas Bastien consacre à « Olivar Asselin », on peut affirmer que cette maison d'édition nous propose un livre qui relève, lui aussi, de l'actualité.

Le nom d'Olivar Asselin évoque toute une vie de lutte. Il personnifie un type à part dans notre vie canadienne. L'auteur nous raconte la vie de ce mousquetaire qui, petit ouvrier franco-américain à dix-sept ans, dans une filature, devient le premier journaliste de son temps.

Qu'il ait été un maître écrivain, à certaines périodes de son existence un pur héros, toujours un ami des pauvres et, dans la seconde partie de sa vie, un homme d'œuvres merveilleux, l'auteur le prouve abondamment. Les zigzags de la vie d'Asselin révèlent tout de même une belle unité foncière si l'on tient compte de la réalité profonde.

Cet ouvrage n'est pas une biographie romancée ; c'est une vie racontée. Hermas Bastien a enlevé la poussière des préjugés qui obscurcissaient cette belle figure de chez nous. Il se garde bien d'en faire un saint. D'ailleurs, en avons-nous produit tant que cela qui égale Olivar Asselin par le cran, le dévouement aux idées, l'art d'écrire, la vaste érudition ? Le sous-titre ou livre, « la grandeur d'Olivar Asselin en face de la petitesse de son temps » indique le ton de l'ouvrage.

OLIVAR ASSELIN, par Hermas Bastien, se présente sous une jolie typographie de premier ordre. C'est un ouvrage de 224 pages. On le trouve en vente, au prix de \$1.00, aux Editions Bernard Valiquette, 4371, rue Saint-André, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

C'est un beau cadeau à faire à nos amis à l'occasion du Jour de l'An.

AMUSEMENTS PAYANTS LE DIMANCHE

La « Semaine Religieuse de Québec » a publié le communiqué suivant de Son Eminence le cardinal Villeneuve :

« Je crois devoir attirer de nouveau l'attention sur le paragraphe suivant de la lettre pastorale collective de l'épiscopat, en date du 21 novembre 1927, sur la sanctification

du dimanche : « Les vénérables Pères du premier concile plénier de Québec, s'inspirant de la tradition catholique, avaient déclaré que l'on ne pouvait permettre, les dimanches et les jours de fête religieuse, les amusements publics pour lesquels on exige un prix d'entrée, même si ces amusements sont organisés au bénéfice des œuvres pies (décret 544). Cette législation de l'Eglise canadienne, approuvée par le Saint-Siège, n'est nullement tombée en désuétude. Les évêques, à tour de rôle, se sont appuyés sur cet article de notre droit particulier, chaque fois qu'ils ont voulu rappeler ce point de discipline et garder au dimanche sa physionomie véritable de jour saint et sanctificateur ».

du dimanche : « Les vénérables Pères du premier concile plénier de Québec, s'inspirant de la tradition catholique, avaient déclaré que l'on ne pouvait permettre, les dimanches et les jours de fête religieuse, les amusements publics pour lesquels on exige un prix d'entrée, même si ces amusements sont organisés au bénéfice des œuvres pies (décret 544). Cette législation de l'Eglise canadienne, approuvée par le Saint-Siège, n'est nullement tombée en désuétude. Les évêques, à tour de rôle, se sont appuyés sur cet article de notre droit particulier, chaque fois qu'ils ont voulu rappeler ce point de discipline et garder au dimanche sa physionomie véritable de jour saint et sanctificateur ».

du dimanche : « Les vénérables Pères du premier concile plénier de Québec, s'inspirant de la tradition catholique, avaient déclaré que l'on ne pouvait permettre, les dimanches et les jours de fête religieuse, les amusements publics pour lesquels on exige un prix d'entrée, même si ces amusements sont organisés au bénéfice des œuvres pies (décret 544). Cette législation de l'Eglise canadienne, approuvée par le Saint-Siège, n'est nullement tombée en désuétude. Les évêques, à tour de rôle, se sont appuyés sur cet article de notre droit particulier, chaque fois qu'ils ont voulu rappeler ce point de discipline et garder au dimanche sa physionomie véritable de jour saint et sanctificateur ».

OLIVIER SIDING

La personne qui nous envoie, pour publication, un courrier non signé en date du 9 décembre, est priée de nous donner son nom. Les nouvelles et courriers non accompagnés de la signature de l'auteur doivent être mis de côté. Il ne suffit pas de signer « Un abonné ». Votre nom, s. v. p., et nous publions avec plaisir.

IMPORTANCE DU TESTAMENT

Le cas de David Levasseur, dont les biens, faute de testament, ont dû être tirés au sort par ses nombreux héritiers légaux, après deux ans de son décès.

INTERESSANT ARTICLE DE L'« AVENIR NATIONAL », QUOTIDIEN FRANCO-AMERICAIN, SUR CETTE GRAVE QUESTION DE LA NECESSITE DU TESTAMENT.

Quand on n'a rien à laisser aux autres, il est inutile de faire un testament pour dire : « Je laisse mon âme à Dieu, mon corps à la terre et mes dettes à mes créanciers ». Mais quand on possède des biens, si peu que ce soit, il importe de les donner ou de les léguer par testament à quelqu'un de bien déterminé, avant de partir pour le grand voyage d'où l'on ne revient pas.

Il faut d'abord s'assurer que le bénéficiaire de ses polices d'assurance est encore vivant et qu'il en fera un usage bien spécifié. Ensuite, il est nécessaire de bien déterminer qui héritera des immeubles, des argentés et des autres biens dont on dispose, si l'on veut éviter à ses héritiers des tracasseries et des dépenses qui rendent la mémoire des défunts beaucoup moins chère à leurs survivants.

Le cas de David Levasseur, décédé à New Bedford, Massachusetts, il y a près de deux ans, et dont les héritiers viennent de tirer l'héritage au sort, parce qu'il était mort sans testament, n'est qu'un exemple entre des milliers d'autres. Dès qu'il y a de l'argent, des biens quelque part, la chicane peut prendre après votre mort, si vous n'adoptez pas les dispositions nécessaires pour l'éviter. Un testament ne coûte pas cher et c'est encore le meilleur moyen de tout régler avec ces hommes, aussi bien qu'avec le Seigneur, au moment de la mort.

Plusieurs personnes semblent croire qu'elles signeraient leur arrêt de mort en faisant leur testament. Il n'est rien de plus faux. Un testament n'est pas l'Extremé-Onction ; ce n'est en somme qu'un document légal permettant de dormir en paix, comme la satisfaction qui suit l'état de grâce recouvré par une bonne confession. En faisant ainsi l'inventaire de ses biens, on se prépare à toute éventualité.

Les personnes qui avancent en âge se doivent surtout de prendre ces précautions, en cas de mort subite. Elles ont des enfants, des parents, des amis qui leur sont particulièrement chers, qui sont chargés de les enterrer chrétiennement ; elles veulent s'assurer des prières après leur trépas ; le meilleur moyen pour cela, c'est de prendre les dispositions nécessaires en faisant un testament.

(« L'AVENIR NATIONAL »).



POURQUOI LE TIMBRE DE NOEL

Les recettes du Timbre de Noël vont aux ligues antituberculeuses et servent à l'entretien des dispensaires et des colonies de vacances. L'argent que vous souscrivez représente autant de cuti-réactions et de radiographies, indispensables pour immuniser la population contre la tuberculose.

Envoyez votre souscription dès aujourd'hui à votre ligue locale, ou au comité provincial de défense contre la tuberculose, chambre 310, édifice du Merger, QUEBEC.

AU CARTIER

Le film à l'affiche pour mercredi et jeudi, les 21-22 décembre, sera « Balthazar » avec Jules Berry, Danielle Parola, Alerme, Charpin, Robert Arnoux et Jacqueline Pa-caud.

Avec Jules Berry, impossible de ne pas avoir le sourire et dans ce film plus que jamais. Imaginez un monsieur (Jules Berry), que l'on croit millionnaire et qui agit comme s'il l'était au grand ébahissement de toute une population de petite ville. Ajoutons à cela un peu d'amour, de sentiment, de bonne humeur, de drôlerie... et vous avez la recette de « Balthazar » pour vous amuser durant deux bonnes heures. Les situations sont cocasses et Berry se charge... il est de taille... de dérider les plus neurasthéniques. La final du film est un clou qui vaut à lui seul tout le spectacle.

Dans le film « Les Filles du Rhône », que l'on pourra voir au théâtre Cartier, vendredi et samedi, les 23-24 décembre, le film français veut chanter les beautés de la nature ; à son tour, il veut tourner en plein air, dans la montagne, la plaine et exalter la vraie France. C'est en Provence, dans la Camargue, sur les rives du Rhône majestueux, que se déroule l'action de ce drame d'amour.

Quel plus beau décor pouvait-on trouver pour cette histoire de fidélité à la parole donnée, ce drame du cœur et de l'esprit, cette étude de l'âme paysanne française attachée à ce qui fait sa force, la terre. Une femme mal mariée à un brutal propriétaire terrien sacrifiera son amour qui lui apporterait le bonheur pour assurer celui de sa jeune sœur. Des événements vont apporter à la première la récompense de son sacrifice, tandis que la jeune fille mettra sa confiance en l'avenir.

Annie Ducaux et Denise Bose sont les deux sœurs, Alexandre Rigault le mari brutal, Daniel LeCourtois l'amoureux. Ce quatuor est dominé par les figures d'Escoffier, Maurice Rémy, Larquey, qui campent des personnages typiques. Les coutumes du pays, les courses de taureaux, les manades, la procession du saint patron sont autant de morceaux documentaires du plus remarquable intérêt.

SOCIETE D'UNE MESSE

M. l'abbé Edmond Aubertin, curé de Notre-Dame-de-la-Paix, Montréal, décédé le 6 décembre courant, était membre de la Société d'une messe.

S.-E. CHENARD, prêtre, Chancelier.

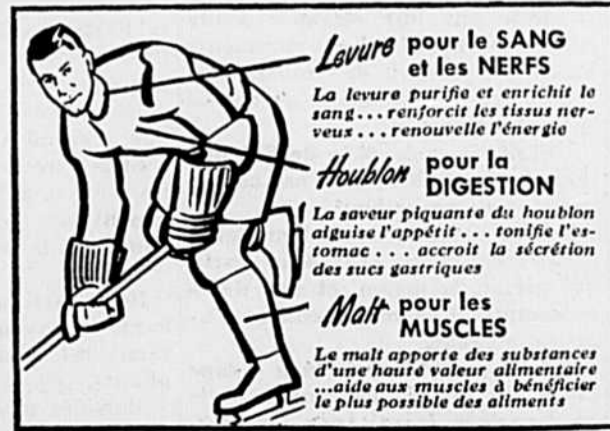
"C'est un plaisir que de se tenir en forme avec la bière

BLACK HORSE dit

Johnny Gagnon
(LE "CHAT NOIR")

TOUT peut arriver quand Johnny Gagnon s'empare de la rondelle. Prompt comme l'éclair, ce remarquable avant du « Canadien » donne une performance sensationnelle.

Mais comment peut-il tenir le coup, lui, qui est toujours à l'oeuvre ? C'est un secret que la plupart des champions connaissent depuis des années. « Se tenir en forme », dit Johnny, « est la première chose qu'un bon joueur doit savoir faire. Je prends une bonne nourriture, je dors bien et je sais me reposer les nerfs. Après une dure partie, je bois toujours un ou deux verres de Black Horse — pour me calmer les nerfs. C'est une excellente bière dont la saveur est sans pareille. Et de plus, elle favorise la digestion ! Oui monsieur, c'est un plaisir que de se tenir en forme avec la Black Horse. Essayez-la vous-même et vous verrez ! »



Johnny Gagnon
Le « Chat Noir », ne manque jamais de jouer une partie brillante. « C'est un plaisir de jouer au hockey dans une ligue majeure », dit Johnny, « mais c'est très dur si vous ne vous tenez pas absolument en forme. C'est pourquoi je bois de la Bière Black Horse — elle est toujours limpide, moelleuse, esquisse. C'est vraiment un plaisir que de se tenir en forme avec la Black Horse ».

La BIÈRE BLACK HORSE
FAITE À LA BRASSERIE DAWES, MONTRÉAL

Une source de pure satisfaction — et de bien-être

LE ROI CAROL A LONDRES

Les rois et les princes voyagent beaucoup en ce moment... Voici quelques semaines, le roi Boris de Bulgarie était à Londres; le roi Georges de Grèce et Carol de Roumanie viennent de s'y trouver ensemble, en même temps d'ailleurs que celui de Norvège. Quant au prince Paul, régent de Yougoslavie, il y arrivait le 19 novembre.

Evidemment, le tourisme n'est pas la raison dominante de ces déplacements. Il faut y voir la contrepartie de l'offensive économique de l'Allemagne dans les Balkans, et en particulier du voyage un peu trop ostensible du Herr Doktor Walter Funk.

En ce qui concerne la Roumanie l'évolution des événements montre combien la France demeure pour elle un centre d'attraction intellectuelle. Quant à l'Angleterre, ses ressources financières et économiques restent un aimant singulièrement puissant.

Comme, par ailleurs, les Allemands commencent en ce moment de grosses erreurs dans beaucoup de domaines, leur influence est moins solidement assise qu'il ne paraît en Europe orientale.

L'intransigence de la mission commerciale du Reich à Bucarest a rendu les pourparlers très délicats, ceci d'autant plus que les Roumains opposent adroitement aux offres allemandes leurs engagements antérieurs avec les Italiens. Il faudra s'arranger sur « l'axe » même...

Le voyage du roi Carol a été un grand succès. Le monarque roumain a séduit le peuple britannique par son air avenant, son large sourire et sa belle prestance.

Il portait avec une élégance martiale en débarquant à la gare de Victoria le grand manteau blanc des chevaliers de Michel le Brave, dont la pureté fit merveille sous les lampes de la télévision.

Il y eut là une cérémonie à la fois simple et grandiose. La suite royale roumaine et le groupe des dignitaires britanniques accompagnant S. M. George VI formaient un ensemble extraordinaire: uniformes éclatants, constellés d'ordres, de plaques, de cordons et d'étoiles; casques à plumes, bicornes empanachés, bonnets à poil, chaînes d'or, jabots de dentelle.

La pompe monarchique permet des spectacles interdits au système républicain. Il y avait même un lord de l'Amirauté qui portait une jaquette rouge, des rubans, des galons d'or, des plumes, tels qu'on n'en voit plus que dans les gravures du premier Empire.

Le Premier britannique, M. Chamberlain, était également en uniforme. Un dignitaire fit remarquer que s'il avait pris un mélange couleur parapluie pour se rendre auprès du chancelier Hitler, il portait par contre l'épée au côté pour accueillir noblement le roi Carol. Il y a là plus qu'une nuance.

Le grand voivode suivait son petit garçon, dont la photographie dans les vitrines de Regent Street et de Piccadilly arrêtait les dames anglaises.

Les petites filles se tenaient encore mieux. La gagnante fut une bambine de huit ans, Ellen Hanlet. Haut perchée sur un grand cheval gris pommelé — elle paraissait minuscule, là-dessus, avec son petit pull-over citron et ses courtes guiboles gainées dans un pantalon clair à sous-pieds — elle guidait sa bête en conservant, même aux moments difficiles, un sang-froid étonnant.

Les braves crépiterent lorsque le jury la couronna.

Mlle Anne de Bourbon, dont les boucles blondes flottaient au vent comme une crinière, était bien jolie. Elle n'eut, cependant, qu'un accessit; le jury, sans doute, ne voulant pas faire intervenir la beauté dans un concours de juniors. Il ne faut pas induire en coquetterie les petites filles.

Et l'on en vint aux choses sérieuses: le duel entre les amazones et les cavaliers.

Huit de celles-ci se présentèrent d'abord, en une impeccable reprise, conduite par une élégante jeune fille en redingote noire à parements bleus, qui pressait de jambes nerveuses culottées de blanc un cheval bai splendide.

C'était, je crois, Mlle de Suttner, tenante du challenge et, par conséquent, non rééligible.

Toutes, ces dames et demoiselles étaient en gibus, sauf Mlle Earle, qui portait le melon, et une dame en complet à carreaux, coiffée d'une cape tabac.

Je n'ai pas pu savoir si la « cape tabac » avait été couronnée — le haut-parleur étant, par moment, un peu enrhumé; mais elle montait supérieurement.

On terminait par les amazones. Signe des temps: elles étaient beaucoup moins nombreuses que les cavaliers.

Mais la qualité suppléait à la

Au Jardin d'acclimatation LE CONCOURS DE LA PLUS BELLE AMAZONE

Le rendez-vous avait été pris depuis plusieurs semaines. Je me proposais bien de ne pas le manquer; car, si je ne considère pas le cheval comme la plus noble conquête que l'homme ait faite — n'est-ce pas la femme? — j'ai cependant pour lui le goût le plus vif.

Hélas! samedi matin, il pleuvait. Je pensais déjà le concours dans l'eau; mais, quand on s'appelle le « Fer à cheval », on a, naturellement, toutes les veines et si le terrain du club des Sablons était lourd, comme disent les turfistes, du moins un gai soleil mordait les arbres du Jardin d'acclimatation à l'heure où les cavaliers entrèrent en piste.

J'ai écrit cavalière en pensant tout bonnement aux dames qui montent à cheval; mais les spécialistes savent que ce qualificatif est réservé à celles qui montent à califourchon; les autres, celles qui ont leurs deux jambes du même côté de la selle, sont les seules amazones, les vraies.

Aussi, for judicieusement, la société hippique en question avait institué un double concours: il y aurait une « plus belle amazone » et une « plus belle cavalière ».

La réunion commença par un concours de juniors. A part un garçonnet, encore un peu inexpérimenté, et qui, le malheureux, était tombé sur un cheval paresseux — impossible de faire passer ce damné bourn au galop — tous ces moins de douze ans firent preuve d'une science remarquable.

Le lauréat des garçons, M. Claude Roy, dont le papa a des raisons de bien se connaître en chevaux, conduisit le sien avec une sûreté que pourraient lui envier la plupart

des cavaliers du dimanche sur le sentier de la Vertu.

Les petites filles se tenaient encore mieux. La gagnante fut une bambine de huit ans, Ellen Hanlet. Haut perchée sur un grand cheval gris pommelé — elle paraissait minuscule, là-dessus, avec son petit pull-over citron et ses courtes guiboles gainées dans un pantalon clair à sous-pieds — elle guidait sa bête en conservant, même aux moments difficiles, un sang-froid étonnant.

Les braves crépiterent lorsque le jury la couronna.

Mlle Anne de Bourbon, dont les boucles blondes flottaient au vent comme une crinière, était bien jolie. Elle n'eut, cependant, qu'un accessit; le jury, sans doute, ne voulant pas faire intervenir la beauté dans un concours de juniors. Il ne faut pas induire en coquetterie les petites filles.

Et l'on en vint aux choses sérieuses: le duel entre les amazones et les cavaliers.

Huit de celles-ci se présentèrent d'abord, en une impeccable reprise, conduite par une élégante jeune fille en redingote noire à parements bleus, qui pressait de jambes nerveuses culottées de blanc un cheval bai splendide.

C'était, je crois, Mlle de Suttner, tenante du challenge et, par conséquent, non rééligible.

Toutes, ces dames et demoiselles étaient en gibus, sauf Mlle Earle, qui portait le melon, et une dame en complet à carreaux, coiffée d'une cape tabac.

Je n'ai pas pu savoir si la « cape tabac » avait été couronnée — le haut-parleur étant, par moment, un peu enrhumé; mais elle montait supérieurement.

On terminait par les amazones. Signe des temps: elles étaient beaucoup moins nombreuses que les cavaliers.

Mais la qualité suppléait à la

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

Faits divers et Bruits du monde

L'ALLEMAGNE, LES JUIFS ET NOUS

par GEORGES HOURDIN.

Nous n'étions déjà pas d'accord avec l'Allemagne de Goethe quand elle affirmait qu'elle préférait l'injustice au désordre. Nous ne pouvons pas aujourd'hui être d'accord avec l'Allemagne de M. Hitler qui nous a offert, au cours d'une semaine de persécutions contre les Juifs, le spectacle odieux du désordre ajouté à l'injustice. Comment ne ferions-nous pas alors entendre ici notre protestation de chrétiens, sans insulter la personne, sans mêler de la politique inépuisable d'un autre pays, sans trop élever la voix, avec cette dignité qu'on nous a enseigné dans notre enfance française à garder quand il s'agit de questions vraiment sérieuses?

Si nous étions des partisans, comme on nous accuse parfois de l'être, nous serions tentés de nous réjouir en voyant l'Allemagne hitlérienne perdre une fois de plus le sens de l'honneur et, par ses excès même, dresser contre elle les pays anglosaxons dont elle commençait d'obtenir la confiance. Mais il ne s'agit pas ici de politique, il ne s'agit même plus de la France, il s'agit d'un problème de civilisation où tout ce que nous aimons est engagé. Il s'agit, en un mot de savoir si, oui ou non, nous allons accepter de laisser l'Europe, dont nous sommes pour une part responsables, retomber à l'état de barbarie et oublier complètement qu'elle fut chrétienne.

On connaît les faits. Je devrais plutôt écrire qu'on les connaît mal, car les correspondants des journaux étrangers à Berlin ne jouissent pas d'une liberté d'expression illimitée. Nous sommes, hélas, obligés d'ajouter que même lorsque leurs dépêches sont sincères, elles ne sont pas toujours publiées intégralement en France. Mais enfin ce que nous savons des événements de ces derniers jours, à travers les dépêches officieuses d'agences d'agences et la prose édulcorée ou tronquée des correspondants spéciaux, suffit à nous édifier. Parce qu'un jeune homme, désaxé par la souffrance des siens, a tué à Paris un secrétaire d'Ambassade — ce qui est un acte absolument condamnable — les hommes du parti national-socialiste ont organisé ce que M. Goebbels appelle une manifestation spontanée et ce que, nous, nous appelons de son vrai nom: une persécution. Dans toutes les

villes d'Europe Centrale où domine l'idéologie nazie, les synagogues ont été brûlées, les magasins Juifs dévastés et pillés, les Juifs eux-mêmes ont été arrêtés, envoyés dans des camps de concentration, livrés aux humiliations et aux violences, ou même « suicidés ».

Ces faits sont par eux-mêmes suffisamment convaincants. Ce qui est plus grave, ce qui est à proprement parler démoniaque, c'est l'esprit de raffinement dans la cruauté que les chefs allemands mettent dans l'assouvissement de leur haine. Les Juifs ont du réparer eux-mêmes par leurs actes et par leur argent les dégâts qui avaient été commis contre eux.

Il y a mieux. Pardon: il y a pis, il a été décidé que les Juifs envoyés dans les camps de concentration seraient nourris par les envois de leurs parents ou de leurs amis; mais comme ceux-ci ne peuvent guère acheter dans les magasins aryens et qu'il n'y a plus de magasins Juifs, le moins qu'on puisse dire est que la population juive de l'Europe Centrale est actuellement mal nourrie.

Et l'éternelle émigration de cette race prophétique et dispersée reprend à travers le monde. Des milliers de Juifs se trouvent soudain sans biens, sans foyer, sans attaches. Ils cherchent à échapper aux persécutions et à la malédiction dont on les accable. Ils fuient vers les terres étrangères. Ils se présentent à nos postes-frontières où on ne peut pas toujours les accueillir définitivement et où, après les avoir gardés une nuit et reconfortés, on les renvoie ensuite vers l'enfer national-socialiste.

Ces faits appellent un certain nombre de commentaires et de jugements que nous allons, je le répète, essayer de donner et de porter avec tout le calme nécessaire.

Disons d'abord que nous sommes surpris par le silence de notre presse. Nous savons que les décrets-lois de M. Paul Reynaud sont venus distraire l'opinion. Nous savons aussi que certains prétendent que nous avons une part de responsabilité dans l'affaire, puisque nous n'avons pas su protéger assez efficacement l'Ambassade d'Allemagne. Malgré tout, le silence de trop de journaux nous étonne et nous navre. La France ne serait-elle déjà plus l'avocat des causes généreuses? L'ombre du fascisme ne

serait-elle déjà étendue si largement sur notre pays qu'elle obscurcirait les consciences?

On a le droit de ne pas éprouver de sympathie naturelle pour la race trop intelligente, trop souple et trop inquisite des Juifs. Il faut aussi ajouter pour être juste que c'est sa traîtrise millénaire de race errante et nos persécutions qui l'ont aidée à être ce qu'elle est. On peut considérer qu'il est nécessaire de contrôler l'émigration des Juifs dans tel pays ou leur entrée dans telle profession. On ne peut absolument pas, quand on est chrétien, se refuser à traiter ceux-ci avec humanité et avec charité, car ils sont des hommes comme les autres, soumis au même destin et rachetés par le même Christ.

Il faut ajouter que l'on ne peut pas laisser plus longtemps des émigrés coucher dans un wagon entre deux pays. Il existe désormais un problème Juif européen qui doit être examiné politiquement par une conférence des grandes puissances.

Au moment où le statut des anciennes colonies allemandes est remis en question, il est raisonnable d'affirmer que, plutôt que de créer de nouveaux centres de persécutions raciales et de déchristianisation des indigènes, il sera plus opportun de créer des régions d'accueil pour les émigrés politiques.

Répetons enfin que, quelles que soient les réformes envisagées, c'est seulement dans la mesure où les communautés chrétiennes d'Europe prendront conscience de la nécessité de fonder la paix par le Christ, comme nous cherchons à le faire ici, que le climat favorable à une action humaine sera créé.

A la question juive, à cette interrogation qui traverse les siècles et les inquiète, il ne peut être apporté qu'une réponse chrétienne, c'est-à-dire une réponse d'amour.

Georges HOURDIN.

(« TEMPS PRESENT », Paris).

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

Faits divers et Bruits du monde

L'ALLEMAGNE, LES JUIFS ET NOUS

par GEORGES HOURDIN.

serait-elle déjà étendue si largement sur notre pays qu'elle obscurcirait les consciences?

On a le droit de ne pas éprouver de sympathie naturelle pour la race trop intelligente, trop souple et trop inquisite des Juifs. Il faut aussi ajouter pour être juste que c'est sa traîtrise millénaire de race errante et nos persécutions qui l'ont aidée à être ce qu'elle est. On peut considérer qu'il est nécessaire de contrôler l'émigration des Juifs dans tel pays ou leur entrée dans telle profession. On ne peut absolument pas, quand on est chrétien, se refuser à traiter ceux-ci avec humanité et avec charité, car ils sont des hommes comme les autres, soumis au même destin et rachetés par le même Christ.

Il faut ajouter que l'on ne peut pas laisser plus longtemps des émigrés coucher dans un wagon entre deux pays. Il existe désormais un problème Juif européen qui doit être examiné politiquement par une conférence des grandes puissances.

Au moment où le statut des anciennes colonies allemandes est remis en question, il est raisonnable d'affirmer que, plutôt que de créer de nouveaux centres de persécutions raciales et de déchristianisation des indigènes, il sera plus opportun de créer des régions d'accueil pour les émigrés politiques.

Répetons enfin que, quelles que soient les réformes envisagées, c'est seulement dans la mesure où les communautés chrétiennes d'Europe prendront conscience de la nécessité de fonder la paix par le Christ, comme nous cherchons à le faire ici, que le climat favorable à une action humaine sera créé.

A la question juive, à cette interrogation qui traverse les siècles et les inquiète, il ne peut être apporté qu'une réponse chrétienne, c'est-à-dire une réponse d'amour.

On s'excuse d'avoir redit ces banalités. Dans une France qui était autrefois trop bavarde et qui devient tout à coup trop silencieuse comme si elle était stupéfaite dans l'attente de quelque énorme événement, ce sont les vérités de bon sens, celles que nous avons apprises au catéchisme et dans nos auteurs classiques que nous avons pour mission propre de remettre en lumière.

Georges HOURDIN.

(« TEMPS PRESENT », Paris).

ICI, RADIO-CRIQUE

Les jeux radiophoniques de Jean Nohain (Poste Parisien) continuent à faire ma joie. Cette semaine, l'animateur lançait une nouvelle amusette: celle des mots épelés à l'envers. Un chauffeur de taxi se presenta et il lui fut impossible de reconnaître sous l'aspect inattendu de Egnal et de Etteragie, les termes usuels: langue et cigarette...

C'est un chauffeur qui n'a pas l'habitude de la marche arrière, conclut ironiquement Blanche Montel qui est l'assistante de Jean Nohain.

Vendredi a eu lieu au Poste Parisien, la première émission du grand reportage de Paul-Edmond Decharme au Canada. Belle préface pleine de verve et de pittoresques sans chiqué, à une série qui va se poursuivre. Nous avons entendu Eva Bouchard qui inspira naguère sa Maria Chapdelaine à Louis Hémon. Il y eut aussi un prêche de prêtre canadien plein de paysanne sève, des chants d'enfants d'une bien savoureuse ingénuité, et surtout, la vente aux enchères d'un petit cochon au profit des âmes du purgatoire, sur la place d'un village de la nouvelle France, qui constituait une attraction radiophonique de premier ordre.

Un joli mot, un mot de poète dit par Jean Rieux, dimanche dernier au Quintette des Chansonniers (Poste Parisien).

« Cet esperanto, le silence... »

Il parlait de Charlot et des films muets d'autrefois.

A. ROCHEBARD.

(« VENDEMIARE », Paris).

UN LITIGE HISTORIQUE

Une nouvelle bataille d'Aboukir

Le bureau des objets perdus égyptien, ou quelque chose dans ce genre, s'est avisé dernièrement qu'un objet perdu, justement, n'avait pas été réclamé dans les délais prévus par son propriétaire. Il a donc décidé de le garder pour lui. La chose n'était pas facile, car l'objet est au fond des eaux. Et c'est un gros objet.

En fait, il s'agit bonnement de l'escadre française de Bonaparte, qui repose sur fond de sable au large d'Aboukir.

— Halte! s'est écrié le gouvernement français. Cette flotte est à moi.

— Trop tard, répond l'Egypte. Si cette flotte est à vous, vous avez eu tout le temps d'y penser.

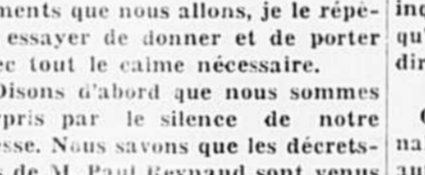
Mais à qui appartient cette flotte immergée, voilà qui n'est pas résolu. Est-elle la propriété de la France, qui l'a perdue, de l'Egypte, qui a été prêtée aux Français pour l'engloutir et son sable pour la recevoir? Ou, à tout bien considérer, à l'Angleterre qui l'a envoyée par le fond?

Ce litige historique bat son plein. L'Egypte a rentré ses bateaux prêts pour le renflouement des épaves, et sorti ses dossiers. On plaide. On plaidera longtemps. La nouvelle bataille d'Aboukir promet d'être moins expéditive que la première.

Sera-t-elle pour nous aussi désastreuse? Ou peut-on espérer une petite revanche en récupérant ces objets perdus, perdus corps et biens?

(« REFLETS », Paris).

MERCI, MADAME L'INSTITUTRICE! MON RHUME DE CERVEAU VA DEJA MIEUX



OUI, MAIS LA PROCHAINE FOIS, IL FAUDRA EMPLOYER VA PLUS TOT, ÇA AIDE A PREVENIR LES RHUMES

Ce médicament spécial — le Vicks Vatro-nol — a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débütent et se développent. Employé à temps — au premier étournement ou renflement, à la moindre irritation du nez — il vous aide à prévenir bien des rhumes et à vous débarrasser des rhumes de cerveau dans leur phase de début. Même si votre tête est prise (par suite d'un

rhume de cerveau négligé ou d'enclenchement chronique du nez), le Vatro-nol vous apportera un soulagement réconfortant — il vous permettra de respirer de nouveau!

VICKS VATRO-NOL

CRINOLINE 1938

D'Angleterre aussi nous vient cette nouvelle: la crinoline ressuscitée!

N'est-ce donc plus Paris qui lance ou relance la mode?

Ne nous plaignons pas: l'exception confirme la règle, et puis, la crinoline doit sa renaissance à la plus gracieuse des majestés, à la reine Elizabeth, dont le sourire est inoubliable pour les Parisiens.

Au fait, c'est à Paris, à l'Opéra, que la charmante souveraine parut, pour la première fois, avec une robe qui rappelait les élégances de l'heureux temps où régnait Eugénie. Cette crinoline n'était pas encore épanouie... Depuis, elle a pris de l'ampleur — vive l'ampleur! — et, comme la mode va toujours jusqu'au bout de ses idées ou de ses revanches, nos contemporaines ne tarderont pas à porter des atours qui les feront ressembler aux modèles de Winterhalter et d'Alfred Stevens. Aux prochains bals de la cour de Buckingham, la crinoline sera de rigueur... Et sans doute ne tardera-t-elle pas à traverser la Manche, peut-être en avion, car elle peut servir de parachute.

Quelqu'un a dit:

— La mode fait tour à tour ressembler les femmes à un parapluie ou à une sonnette.

Bien que le parapluie soit en vogue aussi — grâce à M. Chamberlain, et chez les hommes seulement — c'est la sonnette qui, chez les femmes, va l'emporter.

Comme le remarque un confrère sage — n'imprimons pas « salace » — la crinoline a le défaut de cacher les jambes et le mérite de « faire ressortir la finesse du bust ».

Il faut donner une grâce plus élançante. C'est plutôt, me semble-t-il, la finesse de la taille qu'elle fait valoir. Autre avantage économique, sauf pour ceux qui régent la note du couturier: la crinoline « con-somme » beaucoup de tissu, exige beaucoup de façon et luttera donc effacement contre le chômage.

Vive la crinoline! Elle revient à son heure, puisqu'il n'est question, dans tant d'articles et de discours, que de l'Empire...

Où, mais comment concilier la crinoline avec l'automobile? Dans les vastes véhicules d'autrefois, les « encadrées » pouvaient, non sans peine, d'ailleurs, se loger... Si insupportables qu'elles soient, elles auront de la peine à se caser dans ces voitures exigües dont on a dit: « El-

les conduisent à tout, à la condition d'y entrer!

Clément VAUTEL. (« GRINGOIRE », Paris).

BILLET

LINGE SALE

par François MAURIAC.

La charité chrétienne a parfois d'étranges détours, et la prudence aussi, qui est une vertu. Un charmant professeur au Collège de France, M. Bernard Fay, avait envie de dire leurs quatre vérités à quelques écrivains français. Mais c'est une belle âme et il craignait de leur faire de la peine. Il résolut donc d'aller chercher au Canada le plaisir de dire tout haut à Montréal ce qu'à Paris il pense... très bas.

Malheureusement, comme on écrit dans les romans policiers, l'« Argus » veillait, et nous qui sommes ses camarades, nous n'ignorons plus rien aujourd'hui de ce qu'il a raconté aux Canadiens, touchant le « roman-spasme » français.

En ce qui me concerne, je lui pardonne bien volontiers, et je trouve même assez comique ce qu'il a osé dire de mon œuvre. Mais si bien que je nourrisse peu d'illusions sur les hommes, j'avoue que je n'aurais jamais cru qu'il se trouverait chez nous un écrivain, un membre de l'Université, pour se livrer, à propos d'un de nos confrères, et devant un auditoire étranger, à une allusion abominable: « M. X... a deux instincts, l'un dont je ne parlerai pas... »

Le journaliste canadien note que l'auditoire « laissa fuser quelques rires contrainsts »: ce fut, sans doute, à l'encontre de la conférence où M. Fay accusa Bernanos de s'être livré à une « infamie » et, en effet, c'était assez drôle.

C'est la première fois que je consacre mon billet à une question de cet ordre. J'aurais pu faire l'honneur à M. Fay, professeur au Collège de France, d'un quotidien à gros tirage. Mais notre homme est catholique et nous sommes ici en famille. Que les lecteurs de Temps Présent veuillent donc me pardonner ce billet sale.

François MAURIAC.

(« TEMPS PRESENT », Paris).

Garage Madore, Rimouski.

Les mauvais chemins sont bons avec LES PNEUS GOOD YEAR "LUG"

Ces gros Goodyear robustes sont conçus pour maintenir la marche des camions, autobus, tracteurs et grappeurs. Ils donnent un maximum de traction avant et arrière dans la boue ou la neige profonde. Roulez en silence et avec souplesse dans les chemins durs et non améliorés.

PNEUS "STUDD" Les pneus d'autos Goodyear "Studded" sont épatants dans les mauvais chemins ruraux. N'attendez pas les mauvais temps, les ennuis et les délais — voyez aujourd'hui même ces pneus chez le marchand Goodyear!

PLUS DE GENS ROULENT, PLUS DE JONNES SONT TRANSPORTÉES, SUR DES PNEUS GOODYEAR QUE SUR TOUTE AUTRE SORTE

Garage Madore, Rimouski.

EMMA CALVE

à quatre-vingts ans va publier son premier livre et chanter "Carmen" à Hollywood

Hélas ! cher monsieur, j'aimerais mieux les paraître et ne pas les avoir !

C'est Emma Calvé, la créatrice de Carmen, qui parle de ses quatre-vingts ans. Elle y met d'ailleurs une pointe de coquetterie, et éclate d'un rire très jeune.

Nous sommes dix autour de la table, conviés par Mme Brissou, la chère Yvonne Sarcy, il y a là, auprès d'elle, sa fille et sa petite-fille ; Marguerite Moreno, qui tient d'une voix nonchalante des propos au vitriol ; Emma Calvé, drapée dans une robe violet-écarlate. Et, côté des hommes, le grand Louis Lumière, qui traverse à Paris entre deux séjours à Banjoul, Denys Puech, Henry Bidou, Albert Flament et moi.

On s'apprête à goûter la barbe rôtie. Déjà, un vin clair pétille dans les verres.

— De mon temps, on chantait au début des repas...

Et Emma Calvé, levant son verre comme pour un toast, se met à chanter un vieil air de l'Aveyron. Voilà qui crée vite l'ambiance. Pendant tout le déjeuner, on ne parlera plus que de chant, — et de souvenirs.

— Songez, me dit Emma Calvé, que j'ai connu Barbey d'Aurevilly, et Villiers de l'Isle-Adam, et Verlaine, et Oscar Wilde... Quelle époque !

— N'écoutez-vous pas vos Mémoires ?

— Ils sont écrits. Ils vont paraître. Un livre où je dis tout, même mes insuccès. Car j'ai eu aussi des insuccès, monsieur. J'ai été sifflée à Milan. J'étais toute jeune. J'ai eu, plus tard, à Milan, ma revanche. Ah ! l'Italie ! Que de fois j'y suis allée, depuis... J'ai même vu Mussolini, qui m'a fait mille compliments, bien qu'il ne m'eût jamais entendue : « Ma mère vous a entendue », m'a-t-il dit... C'est qu'à partir de quarante-deux ans, n'est-ce pas, je n'ai jamais reparu au théâtre. J'ai seulement joué dans les concerts. A quarante-deux ans, on était vieille, à cette époque-là !

Encore ce même rire qui fuse, cristallin comme une note, et si jeune...

Puis elle parle de ses voyages. Quel pays ne connaît-elle pas ? Amérique, Asie, Afrique, elle a fait vibrer sa voix aux quatre coins de l'horizon. Aussi pourra-t-elle donner à son livre ce titre véridique : Sous tous les cieux j'ai chanté...

La conversation se meut, capricieuse, effleurant mille sujets.

— Savez-vous, demande tout à coup Albert Flament, où Mata-Hari a dansé pour la première fois ?

On s'interroge du regard, devinant un piège. Emma Calvé résout le problème :

— Chez moi. Oui, c'est chez moi que Mata-Hari a dansé pour la première fois. Quel talent ! Je crois d'ailleurs qu'elle devait être amoureuse d'un officier et que c'est par amour qu'elle fit ce qu'on sait. Une espionne, certes ; mais pas pour de l'argent. D'ailleurs, c'est curieux, Mme de Thèbes était là, le soir où elle dansa. Elle regarda la main de Mata-Hari, et ne dit rien. Mais, quand la danseuse fut partie, elle nous déclara : « Il y a quelque chose d'effrayant dans sa main : cette femme mourra d'une mort infamante ! »

Est-ce à cause de la présence de Louis Lumière, génial pionnier du cinéma ? On parle de films, de vedettes. C'est alors qu'Emma Calvé annonce, souriante :

— Je pars pour Hollywood au printemps prochain. On m'a engagée. Je vais là-bas chanter Carmen. Oh ! on ne me verra pas sur l'écran : ma voix seule sera enregistrée, tandis qu'une jolie fille jouera le rôle en muet. Car j'ai toujours la même voix ; mais dame ! à quatre-vingts ans, n'est-ce pas...

Ainsi, Emma Calvé va revivre, en Amérique, les émotions de son premier triomphe. Quelle vie magnifiquement remplie, vouée tout entière à l'art, à la beauté...

— S'il vous était donné de remonter, lui dis-je, je suis certain que vous ne voudriez pas changer. La gloire...

Mais Emma Calvé m'interrompt, avec une soudaine émotion dans la voix :

— Si, si, je changerais... Je voudrais être une paysanne de mon pays. Une simple paysanne, avec beaucoup d'enfants...

Pierre LAGARDE. (Les « NOUVELLES LITTÉRAIRES », Paris).

L'ARME "BREN"

L'Angleterre possède l'arme la plus terrible que l'infanterie ait jamais connue : le fusil « Bren », nommé ainsi parce qu'il fut inventé et perfectionné à Brno, en Tchécoslovaquie.

La Grande-Bretagne en a acheté le brevet exclusif et veut en doter toute son infanterie.

Le secret le plus absolu est gardé sur cette arme, bien que des photographies en soient permises.

Ce serait à la fois un fusil, une mitrailleuse et une arme anti-aérienne. Son poids est de 9 kg. 500 et elle peut tirer jusqu'à 120 coups à la minute, tout en gardant la qualité d'une arme de précision. Elle contient trente cartouches, mais le chargement est si simple qu'aucune perte de temps n'intervient.

Son aspect est celui d'un fusil ordinaire, et cette arme donnera un avantage incontestable à l'infanterie britannique. (« MARIANNE », Paris).

Drames et comédies

CONCURRENCE DELOYALE ET EXERCICE ILLÉGAL

Les malades ont, ces temps-ci, plus de chance que les médecins. C'est à qui les guérira. L'autre jour, un fou, camouflé en toubib, faisait merveille à Paris. On le découvrit parce qu'il avait mal pris ses précautions : il soignait gratis ses clients. C'est à cela qu'on vit qu'il était fou. C'est dommage, il était excellent praticien.

Voici maintenant, aux environs de Toulouse, une guérisseuse qui fait des miracles. C'est une toute jeune fille, aux yeux pâles, longue et mince, mélancolique et douce, romantique en diable. Elle guérit en imposant les mains : et les rhumatisants gambillent, les hépatiques deviennent roses et sourient, les poumons caverneux se referment, les malades imaginaires s'en vont tout regonflés d'une imaginaire santé.

Cette Occitane fragile présente un caractère singulier. Les guérisseuses plus ou moins mystiques s'épuisent d'habitude à ces jeux. Il semble que la santé qu'elles dispensent, elles l'arrachent à leur vie même : elles deviennent transparentes, dolentes et finissent par s'éteindre.

Mlle Andrée Maurel est, au contraire, la première à profiter de cette source qu'elle a découverte. Elle était restée quinze ans sans dormir. A ce régime, elle n'engraisait pas. Elle mesurait 1 m. 74 et pesait 42 kilos. Du jour où la santé lui sortit des paumes et répandit sur 12.000 malades ses ondes bienfaisantes, le sommeil lui revint et elle a pris treize kilos : un par mille de cures. Il était temps qu'on l'arrêta : cette fille flexible et lorgnée fut devenue un cuirassier.

Mais pourquoi l'a-t-on arrêtée ? Il paraît qu'on va la poursuivre pour exercice illégal de la médecine. Quelle injustice accusation ! En quoi consiste l'exercice de la médecine ? A soigner des malades, ils guérissent comme ils peuvent. Mlle Andrée Maurel les guérit sans les soigner, c'est le contraire de la médecine. (« REFLETS », Paris).

LA FIN D'UN GRAND GENIE

MOZART

Les chefs-d'œuvre du grand génie ne rapportent guère.

A cette époque, le grand compositeur mène une vie de misère. C'est alors, qu'un jour, un visiteur inconnu se présente chez lui et lui commande une messe pour laquelle il lui offre cent ducats. A partir de ce moment, Mozart ne pense plus qu'à ce chant funèbre.

Quatre heures avant sa mort, il travaille encore sur le « Requiem » non achevé. Les morceaux les plus formidables prennent naissance dans les dernières heures de sa vie. Il se fait apporter dans son lit la partition du « Requiem » et chante avec ses amis « Lacrymosa dies illa... » mais ne peut l'achever et éclate en sanglots. Il meurt à 36 ans.

Son enterrement a lieu un jour sombre et pluvieux, presque personne ne suit le cercueil. Le lendemain, on foule la terre et son corps est jeté dans la fosse commune... (« MARIANNE », Paris).

Quand les fêtes du tricentenaire de Montréal auront atteint leur courants mois, les costumes des figurants commencent à être pas mal défraîchis. (« Le Journal de Waterloo »)

afin de remplir les caisses de l'Etat. En 1776, le Conseil d'Etat supprima toutes les loteries particulières et créa la « Loterie royale de France ». Supprimée en 1793, rétablie sous le Directoire, cette loterie officielle disparut de nouveau en 1836. Elle est ressuscitée de nos jours sous le nom de Loterie nationale. (« MARIANNE », Paris).

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

Faits divers et Bruits du monde

HIER ET AUJOURD'HUI

par FRANCHEVILLE

Après 1.200 décrets-lois.

On ne peut guère blâmer le contribuable français d'accueillir par des grognements ou des jérémiades les décrets-lois qui depuis le 13 novembre nous étranglent de toutes les manières... Il faut même dire depuis 1924, car c'est cette année-là que le premier « train » fut mis en marche. Mais c'était un petit tortillard bien modeste.

En 1926, M. Poincaré, reprenant la casquette du chef de gare, fit partir un nouveau train plus important, composé de cent-vingt décrets-lois.

De plus fort en plus fort : M. Doumergue, en 1934, promulgua près de trois cent-cinquante décrets-lois ; et M. Pierre Laval, l'année suivante, nous en déversa encore sur le crâne une copieuse wagonnée de cinq cent-cinquante ! Ajoutons-y ceux de M. Camille Chautemps en 1937.

Bref, avec ceux de M. Daladier, le total atteint presque douze cents. C'est catastrophique. Douze cents remaniements et variantes qui modifient, surchargent et compliquent terriblement les lois existantes, déjà assez difficiles à connaître et à interpréter ! Elles deviennent tout à fait incohérentes et incompréhensibles... N'importe, nul n'est censé les ignorer : et dans ces conditions, le devoir de tout bon citoyen serait d'apprendre par cœur, chaque jour, trente ou quarante pages du Journal Officiel !

Pendant les décrets-lois ne sont pas, comme on pourrait le croire, une invention moderne. Ils étaient couramment usités dès 1799, à l'époque du Consulat. Pour simplifier les rouages législatifs, la constitution de l'an VIII avait, en effet, donné au premier consul le pouvoir de prendre des décrets qui acquiesçaient automatiquement force de loi si, dans les dix jours de leur promulgation ils n'avaient pas été annulés par le Sénat pour cause d'inconstitutionnalité — motif d'ailleurs assez vague et fort élastique. Mais le Sénat jugeait prudent de s'en remettre plutôt à la sagesse du premier consul Bonaparte ou de l'empereur Napoléon. Il eût sans doute été dangereux de contre-carrier la volonté du maître de la France. C'est pourquoi les pères conscrits laissèrent toujours écouler sans obstruction le délai de dix jours pendant lequel ils avaient le droit d'opposer leur veto, et Bonaparte put ainsi gouverner à sa guise.

Rappelons pour mémoire que les dernières mesures fiscales précédemment établies par le ministère Chautemps remontent au 10 juillet 1937. Elles gradaient encore une certaine modération. Les lettres et communications téléphoniques étaient portées de 50 à 65 centimes ; le « pneu » à 2 francs ; le paquet de tabac gris et les cigarettes gauloises (caporal ordinaire) de 2.50 à 3 francs, etc... Regrettons ces tarifs relativement doux que nous ne reverrons peut-être plus jamais.

Le roman d'un roi.

Le roi Carol de Roumanie, qui vient d'accomplir à Londres, à Bruxelles et à Paris un grand voyage diplomatique, n'est pas un monarque ordinaire. C'est aussi, ou plutôt ce fut un véritable personnage de roman, et l'Europe entière retentit jadis du bruit de ses aventures sentimentales, qui tracasèrent quelque peu sa famille et son pays...

Né à Bucarest le 16 octobre 1893, il n'a que vingt-cinq ans lorsqu'en 1918, quittant délibérément les troupes qu'il commande sur le front et renonçant une première fois à ses droits au trône, il s'en va à Odessa contracter avec Mme Lambrino un mariage que le gouvernement roumain fera bientôt annuler par arrêt de la Cour de cassation du 8 janvier 1919.

Cependant s'étant tout de même assagi et réconcilié avec son père le roi Ferdinand, il consent à épouser le 10 mars 1921 la princesse Hélène, fille du roi de Grèce Constantin Ier. Le 25 décembre de la même année, un enfant, le voivode Michel, naît de cette union qui satisfait grandement les dirigeants du royaume, mais dont le bonheur, hélas ! sera de courte durée.

"La Feuille d'avis de Neuchâtel"

Un des plus anciens journaux existant en Europe, La Feuille d'avis de Neuchâtel, qui, par son importance et son organisation moderne, fait grand honneur à la presse suisse de langue française, a fêté récemment son deux-centième anniversaire et publié à cette occasion un prodigieux numéro spécial de 64 pages magnifiquement édité.

On trouve en Suisse quinze ou vingt journaux portant ce titre archaïque et modeste de « Feuille d'avis » ; mais plusieurs sont de grands quotidiens très modernes qui ne le cèdent en rien à ceux des autres pays. Ils n'étaient à l'origine que de simples gazettes commerciales contenant des annonces locales et quelques nouvelles politiques.

Le premier numéro de La Feuille d'avis de Neuchâtel parut le 2 octobre 1738. Peu de jours auparavant son fondateur, François-Louis Liechtenham, avait distribué dans la région un prospectus qui disait naïvement : «...Les personnes qui ont de la vendange, des rosées, des grains, des légumes à vendre, pourront les faire indiquer avec leurs prix... Ceux qui souhaiteront des ouvriers de toutes professions, des domestiques des deux sexes, pour-

ront les faire indiquer avec les qualités et talents qu'ils demandent. Ceux qui veulent entrer en condition pourront aussi se faire inscrire avec les talents qu'ils ont, sans qu'il soit nécessaire de se nommer. Ce sera une grande commodité aux personnes de qualité de savoir ce qui se passe, sans se donner d'autre peine que celle de lire... On rendra cette Feuille commode, intéressante, utile et nécessaire à toutes sortes de personnes... Comme j'ai remarqué que beaucoup trouvent un peu sec tout ce qui ne traite que du commerce, j'ai tâché de concilier la politique avec le négoce. L'on y apprendra les faits les plus mémorables, la guerre, la paix, les fléaux dont Dieu afflige certains pays, les biens qu'il repand sur d'autres... »

L'abonnement ne coûtait que 20 batz (environ 3 francs par an) ; mais les abonnés devaient venir eux-mêmes chercher leur Feuille tous les jeudis au bureau d'adresse, rue des Moulins, à Neuchâtel.

Voici quelques-unes des curieuses annonces qu'on pouvait lire dans le premier numéro ; avec l'orthographe du temps :

— On offre à vendre. — Du très bon Duvet duquel une livre et demie ou deux peuvent remplir un Volet grand et qui donne beaucoup de chaud. — Des lits avec Rideaux, Matelats, Traversins, Couvertes et Paliasses. — Une Vigne près d'Hautrive contenant environ 4 Ouvriers, ses Murailles en sont bonnes, et le reste est en assés bon état...

— On souhaite d'acheter. — Un Miroir, dont la Glace soit haute de 18 Poucees et large de 14. — Une Rodingote qui soit propre et portable...

— Offre de service. — Une Fille de très bonne conduite qui sçait bien coudre, faire la Dentelle, et autres Ouvrages convenant à son Sexe, souhaite d'entrer en condition. — Deux autres Filles fortes et robustes entreront à Noël prochain, chés de braves gens qui les demanderont. — Un Garçon qui entend bien la Cuisine, sçait raser et accompagner la Péruque, offre ses services.

Et au verso, la Feuille donnait les toutes dernières nouvelles du 23 septembre sur l'invasion de l'Europe par les Turcs.

Un ministre anglais à Paris

S'ils ne sont pas spécialement venus à Paris en l'honneur du Salon de l'Aviation ou de la Sainte-Catherine, les ministres anglais n'en font pas moins dans nos murs un séjour plein d'agrément et d'espoirs optimistes, qui ne pourra que resserrer l'entente cordiale. Mais leur simplicité et leur bonhomie n'ont évidemment rien de commun avec le faste inouï que déploya jadis un de leurs prédécesseurs, George Villiers, duc de Buckingham, lorsqu'il vint en 1625 chercher à Paris la princesse Henriette-Marie de France, dernière fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, pour la ramener en Angleterre où elle devait épouser le roi Charles Ier.

Il est certain que M. Neville Chamberlain n'a jamais eu la moindre velléité de battre ce record de magnificence. Le beau, irrépressible Buckingham était accompagné d'une suite éclatante qui comprenait près de huit cents personnes, seigneurs, ladies et gens de service. A lui seul, il avait trente-huit gentilshommes, vingt hallebardiers, dix-huit postillons, vingt-sept cuisiniers, soixante-dix grooms attachés à sa personne... « Favori d'un grand roi, dit Mme de Motteville, il avait à sa disposition tous les trésors à dépenser et toutes les pierres de la couronne d'Angleterre.

CORDONNERIE RIMOUSKI, ENR.

Ancien poste de Mme Canuel 333 Rue St-Germain Est. Réparation de chaussures. Chaussures faites sur commande. Nettoyage des souliers de suède. Teinture de chaussures, sacoches. Chaussures usagées à prix très bas. — Caoutchouc — Gants. — Mitaines. — Réparation de coupe-vent en cuir. — Valises. Aiguillage de patins, ciseaux, couteaux. Troubles de pieds, jambes. Venez voir M. Arthur Parent, diplômé de l'école de Chicago. Consultation gratuite. Supports pour pieds malades ajustés avec soins.

ARTHUR PARENT, gérant 35 ANS D'EXPERIENCE

terre pour se parer... Buckingham ne se borna pas à éblouir Paris : il profita aussi de son voyage officiel pour tomber amoureux de la reine Anne d'Autriche, qui ne fut pas insensible à ses brûlantes déclarations, non prévues dans sa mission politique. D'ailleurs toutes les nobles dames étaient fêves de cet extraordinaire ministre. Son orgueil effréné, son désir de plaire à tout prix lui avaient inspiré ce trait de folle prodigalité : portant à son pourpoint des festons de perles fines volontairement mal cousues, il les semait comme par mégarde dans les salons. Et aux dames qui les ramassaient sur le parquet afin de les lui rendre, il disait avec un sourire enchanteur :

— Oh ! je vous en prie, faites-moi la grâce de garder cela en souvenir de moi !

De nos jours, les ministres britanniques ne sèment plus les « perloannes » dans les salons parisiens ; ils viennent simplement avec leur bonne humeur... et leur parapluie. FRANCHEVILLE. (« RIC et RAC », Paris).

PSYCHOLOGIE DES PRIX

Un jury littéraire qui tient compte de la qualité des oeuvres — ce n'est pas toujours le cas — hésite forcément entre plusieurs ouvrages de valeur égale. Aussi, ce sont finalement des raisons extralittéraires qui emportent sa décision...

L'écrivain qui nous disait cela est particulièrement qualifié pour définir la psychologie des membres d'un jury, puisqu'il est membre de l'Académie Goncourt et qu'il a voix au chapitre pour plusieurs prix importants. Mais si ces paroles sont écrites pour les jurys français, l'Académie suédoise n'échappe pas aux périls définis par l'éminent académicien. C'est ainsi qu'à l'attri-

bution du Prix Nobel à Pearl Buck, on peut facilement découvrir trois raisons : 1. la qualité de ses romans, qui est remarquable ; 2. le désir de manifester sa sympathie à la Chine, à laquelle Pearl Buck reste si attachée ; 3. la volonté de placer la littérature américaine sur le même rang que les littératures européennes.

N'oublions pas, en effet, qu'il y a huit ans, aucun écrivain des Etats-Unis n'avait reçu le Prix Nobel ; or, Simelair Lewis fut désigné en 1930 et Eugène O'Neill en 1936. Avec le couronnement de Pearl Buck, les Etats-Unis se classent au troisième rang, immédiatement après la France et l'Allemagne, à égalité avec l'Angleterre et l'Italie.

(« Les NOUVELLES LITTÉRAIRES », Paris).

AUSSI SERRES DANS LES LAGS QUE LES SARDINES EN CONSERVE !

A la saison sèche, les grands lacs indo-chinois subissent une perte d'eau considérable qui les transforme en immenses marais coupés de bancs de sable et de hautes herbes. Au fur et à mesure que les eaux se retirent, les poissons vivant dans l'immense bassin se rassemblent dans une masse d'eau relativement réduite. Et alors, ils sont si voisins les uns des autres qu'il n'y a presque qu'à plonger la main dans l'eau pour les saisir. Les naturels qui traversent les lacs dans leurs « sampans » connaissent la sensation singulièrement désagréable que leur procurent les poissons sautant à bord par dizaines. Sur la figure de l'homme étendu, les animaux de mer et d'eau douce arrivent en procurant aux dormeurs une sensation grasse et froide. (« MARIANNE », Paris).

Advertisement for Gin DE KUYPER featuring a portrait of a man and a bottle of gin. Text includes 'L'arrière-grand-père', 'C'EST LE MEME BON VIEUX "DE KUYPER" QUE JE SERVAIS POUR LES FÊTES IL Y A PLUS DE CENT ANS!', and prices for 40, 26, and 10 ounces.

Advertisement for AU CARTIER featuring a list of plays and authors for December 19-20 and 21-22, including Alice Faye, George Murphy, Jules Berry, and Daniel Parola.

Advertisement for Annie DUCAUX and Daniel LECOURTOIS featuring a large illustration of a man and a woman. Text includes 'UN FILM LUMIERE PLEIN DAIR, DE POESIE, DE TENDRESSE', 'avec LARQUEY Denise BOSCH Maurice REMY Alexandre RIGNAULT', and 'LES FILLES DU PRODIGE'.

L'ORIGINE DE LA LOTERIE

L'origine de la loterie est fort ancienne, mais, en France, ce ne fut que vers 1533 qu'elle fit son apparition, importée par François Ier à son retour d'Italie. Ces jeux de hasard se dénommaient alors blancs ou blancs. Sous le règne de Louis XIV, on songea à les utiliser

Un pays prometteur

Le gouvernement vient d'accorder un nouveau contrat pour la continuation de la route de Chibougamou; cent mille dollars pour les premiers dix milles de chemin du côté du Lac Saint-Jean, et pour la construction de ponts et ponceaux à l'autre extrémité de la route qui aura comme l'on sait cent trente-six milles de longueur. C'est dire que le projet est plus que jamais sérieux d'exploiter les riches minerais qui ont été découverts, voilà déjà assez longtemps, dans cette lointaine région du nord-ouest de la province.

Concernant l'avenir de ce territoire, l'on n'a parlé jusqu'ici, semble-t-il, que de l'exploitation minière. Sait-on que lorsque la route d'hiver qui est actuellement construite sera améliorée de façon à en faire une route carrossable, ce pays si longtemps méconnu pourrait devenir l'un des grands « summers resorts » de la province? Et en toute vérité, ce ne serait pas tout à fait du nouveau. Le projet a même été énoncé voilà une quarantaine d'années si l'on en croit un intéressant rapport de l'arpenteur québécois Harry O'Sullivan, qui parcourait cette région pour le compte du gouvernement de la province en 1906.

Au mois de juin 1905, cet arpenteur, dont le récit détaillé des nombreuses explorations à travers les territoires lointains du « Nouveau Québec » formerait des volumes, arrivait au camp d'un M. MacKenzie, sur l'île d'Asbeste, située à l'extrémité nord du lac Chibougamou. Il ne dit pas cependant qu'il était ce MacKenzie, mais nous savons qu'il était un prospecteur qui avait poussé ses prospections jusque là. Or, non loin de l'île d'Asbeste, M. O'Sullivan nous parle d'une autre île, plus grande, et que l'on avait appelée d'abord l'île Malek. Elle devint, plus tard, l'île Marguerite. Mais il ne s'agissait pas ici, point n'est besoin de l'indiquer, de cette légendaire Marguerite de Roberval abandonnée par son oncle le Sieur de Roberval sur l'île des Démones, au fond du Golfe Saint-Laurent, lors de son voyage au Canada en 1542. L'île Marguerite était nommée ainsi en l'honneur de la fille de M. MacKenzie qui, d'après M. O'Sullivan, « voulait y établir une villégiature si le développement de la mine requiert la présence de son père plus longtemps en cet endroit ».

Grâce à l'exploitation minière qui se prépare et à la route carrossable que l'on est à construire, si Mlle Marguerite MacKenzie vit encore, elle pourrait établir facilement sa villégiature sur l'île qui porte son nom, comme sur d'autres et même sur la terre ferme.

Puisque les circonstances veulent que le lac Chibougamou soit dans le domaine de l'actualité, il importe, croyons-nous, de le connaître plus intimement que par son nom seulement. On aurait tort de croire qu'il s'agit d'un petit lac de la nature de ceux que l'on connaît dans les régions de Montréal et de Québec. Tout est grand dans notre Nord. Ce lac mesure exactement vingt-cinq milles de longueur et une moyenne de sept milles de largeur. Du côté nord, on parle d'un petit lac, le lac Doré qui est séparé de l'autre par une passe très étroite. Ce « petit lac » mesure douze milles de longueur par deux de largeur. On parle également d'une baie du Chibougamou qui aurait douze milles de profondeur. Comme on peut le comprendre il y aurait, autour du lac, beaucoup de place pour y établir des villégiatures. D'autant plus que l'on compte là des « petits îles » qui ont plusieurs milles de circonférence. Ces îles ne constitueraient pas seulement de pittoresques endroits de villégiature d'eau, comme le désirait Mlle MacKenzie pour l'ancienne île Malek, mais elles pourraient servir d'assises à de petites villes ou des villages autour desquels il serait même possible de faire de la culture. Car il est aujourd'hui reconnu que le sol est bon pour la culture des légumes, même de toutes les espèces de légumes de l'est de la province. Ces jours derniers, on expédiait à l'hon. M. H. L. Auger, Ministre de la Colonisation, une petite caisse contenant des pommes de terre et des tomates cultivées sur les bords du lac Chibougamou, et ces légumes étaient d'aussi bonne qualité et d'aussi gros volume que ceux cultivés dans les régions les plus salubres de l'est de la province. On faisait savoir en même temps que non seulement on cultivait avec succès les patates et les tomates mais aussi les choux, les betteraves, le persil, les pois et autres légumes.

On ne peut donc avoir la perspective de crever de faim dans ces régions, si quelqu'un entretenait encore ces craintes.

FIRPO.

CAMPAGNE OPPORTUNE

Il y a quelque temps, le Ministre de l'Agriculture demandait aux sociétés d'agriculture de la province d'insérer dans leur programme de l'année un concours d'embellissement des fermes. Voilà une fort louable initiative. Nos fermes en général ont vraiment bien besoin d'être embellies, surtout dans le district de Québec, il faut le dire malheureusement. Nous voudrions qu'il en soit, à cet égard, comme dans les Cantons de l'Est, par exemple. Dans cette partie de la province comme dans toute la région de Montréal, d'ailleurs, on a beaucoup plus souci de la propreté et de l'embellissement de la ferme que dans notre district québécois, où les cultivateurs ne se sont jamais trop souciés de l'aspect attrayant de leur ferme. On se contente trop généralement de l'indispensable! Quand on parcourt certains rangs de nos vieilles paroisses, rarement notre attention est attirée vers une ferme aux abords attrayants, aux bâtiments entourés d'arbres et de jardins bien entretenus avec verdure et fleurs, fraîchement peints. Elles sont malheureusement très rares, ces fermes. On peut facilement les compter dans toute l'étendue d'une paroisse. Mais, par contre, que de constructions délabrées, déteintes par toutes les intempéries, aux abords pleins de débris de toute nature, de vieux instruments aratoires rouillés, de véhicules en ruines, de quartiers de bois pourri, et qui ont très rarement subi les caresses du pinceau de peintre en bâtiments. Tout est nu, négligé, mal entretenu, abandonné. La vue de ces fermes, surtout quand on les sait habitées, dégage une très pénible impression de tristesse. On en a honte. On se demande comment on peut vivre heureux dans de pareils décors. Et c'est malheureusement l'aspect que présentent nos fermes dans la plus grande partie des paroisses, dans les plus anciennes comme dans les plus jeunes de colonisation. Elles dégagent ainsi un air de pauvreté et de misère dont ne souffrent pas toujours leurs propriétaires, à part quelques exceptions. D'ailleurs, la propreté n'a jamais été l'ennemie de la pauvreté et on peut être aux prises avec la misère tout en rendant son habitation propre et avenante. Un coup de pinceau ici et là, un arbre planté au bon endroit, du râtissage, un gazon plus soigné, des débris enlevés, quelques arbustes ici, un massif floral là, tout cela ne coûte pas bien cher, et de quel prix cela peut être parfois!

Il y a quelques années, grâce à l'esprit d'initiative de quelques agronomes, on a entrepris une campagne en faveur de l'embellissement de la maison d'école du village ou du rang. Il y a eu non seulement des progrès notables, mais nous oserions dire des prodiges et qui n'ont coûté qu'un peu de travail et d'initiative de la part des élèves et de l'institutrice. Il y a encore malheureusement de ce côté trop de cas assez tristes où l'on peut prendre certaines de nos maisons d'école plutôt pour des succursales de prison, tant c'est triste. Mais il ne faut pas exiger que des habitudes séculaires presque disparues du jour au lendemain. Cependant il faut déplorer que cette belle initiative prise voilà quelques années en faveur de l'embellissement de nos maisons d'école ait si vite fléchi. On n'en entend plus parler et les abords des maisons qui avaient été embellies naguère, retournent en friche. Espérons qu'on sera plus persévérant pour nos fermes et qu'en même temps on continuera le bon travail commencé en faveur de la petite école.

On compte aujourd'hui, faut-il le répéter, sur le tourisme dans les campagnes comme dans les villes. On désire profiter de ses bienfaits jusque dans les campagnes les plus reculées. Mais comment veut-on raisonnablement attirer le touriste dans les déserts de certaines de nos campagnes et parmi les décors et les ruines lamentables que sont certains de nos villages et la plupart des rangs de nos paroisses? La description que nous venons de faire de quelques-unes de nos fermes est loin d'être exagérée. Et alors, comment peut-on vanter les charmes de la campagne québécoise? Ceux qui ont vu ces choses se les rappelleront et ils ne manqueront pas d'en faire aux autres des récits qui ne seront pas des plus édifiants et qui ne constitueront pas précisément une réclame pour notre province en général. Et c'est avec des récits semblables qu'on tarit le courant touristique vers telle ou telle région de notre province qu'on avait vantée à tort. Là, la nature a fait son devoir peut-être mais les habitants ont négligé de le second. Leur négligence, leur malpropreté ont gâté le paysage.

LAURENTIN.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHE

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE. La tranquillité a plutôt régné sur notre marché au beurre au cours de cette dernière semaine.

Ainsi que pour la semaine précédente, la demande fut très modérée, pour besoins immédiats seulement, et ce n'est que grâce à une offre restreinte si les prix furent assez bien soutenus.

Selon la compilation du bureau des statistiques du Gouvernement Fédéral, il y avait en entropot par tout le Canada, au 1er décembre courant, approximativement 15,000,000 livres de beurre de plus que l'an dernier à pareille date.

En considération de ce surplus, nous pouvons décidément nous attendre à une prudence continuelle de la part de nos principaux opérateurs. Néanmoins, comme nous l'avons déjà relaté, il ne faut pas perdre de vue que la valeur d'achat des approvisionnements des beurres d'herbe représente un coût beaucoup plus élevé que les prix en cours actuellement et que la détermination des détenteurs demeure encore l'un des principaux facteurs à la réglementation future des prix.

Lundi avant-midi, le 12 décembre, les prix du No 1 pasteurisé d'herbe reclassifié au gros variaient de 21³/₄ à 21¹/₄ le livre et les beurres frais de 21¹/₂ à 21³/₄ le lb.

FROMAGE. Avec la fermeture de la navigation à Montréal et à Québec, nos opérations sur le marché anglais sont pratiquement nulles; toutefois, notre marché domestique est un peu plus actif et absorbe rapidement les arrivages courants aux prix actuels.

VOLAILLES VIVANTES: Les prix furent maintenus fermes à la suite d'une diminution d'arrivages et d'une demande plus active.

VOLAILLES ABATTUES: La persistance d'une température douce et inégalement nuit considérablement à la vente.

Une augmentation d'arrivages et une distribution lente contribuèrent donc à occasionner une baisse de prix pour certaines catégories.

OEUFs: Montréal et Québec: La baisse des prix enregistrée depuis quelque temps s'est accentuée davantage au cours de cette dernière semaine.

Les détaillants furent plutôt anxieux à se départir de leurs approvisionnements antérieurs et les détenteurs d'arrivages courants ne trouvèrent des acheteurs qu'après avoir été obligés d'accepter une autre réduction substantielle de prix.

Les offres d'oeufs d'entrepôts sont maintenant plus limitées et en prévision d'une demande plus active pour les oeufs frais, à moins d'une augmentation considérable d'arrivages, ce marché devrait se maintenir à une allure plus stable.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec: Bonne demande et prix fermes.

PORCS ABATTUS: Montréal et Québec: Marché actif et les prix ont tendance à se raffermir.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec. Succursale de Québec.

Semaine finissant le 10 décembre

A — (Gros)	33c
A — (Moyens)	27c
A — (Poulettes)	25c
B —	24c
C —	21c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)	
A — 6 lbs et plus	23c
B — 6 lbs et plus	21c

VEAUX ABATTUS	
Bons	15c

POULES ABATTUES	
A — 5 lbs et plus	18c
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
B — 5 lbs et plus	16c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c
C — 5 lbs et plus	14c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
A — 6 lbs et plus	22c
A — 5 lbs jusqu'à 6 lbs	20c
B — 6 lbs et plus	20c
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs	19c
C — 6 lbs et plus	17c
C — 5 lbs jusqu'à 6 lbs	16c

IMPORTANT: Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec: Les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS	
A — Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs	11 ¹ / ₄ c
Plus prime \$1.00	
B — Bacon 140 lbs à 170 lbs	11 ¹ / ₄ c
Bouchers, 120 lbs à 170 lbs	11c
Légers, 100 lbs à 120 lbs	11c
Lourds, 70 lbs à 200 lbs	10 ¹ / ₄ c

AGNEAUX ABATTUS	
Bons	15c

Prix de remise pour beurre et fromage. Montréal et Succursale de Québec.

Semaine finissant le 5 décembre

BEURRE FRAIS	
No 1 Pasteurisé	21 ³ / ₄ c

No 1 non pasteurisé	20 ⁷ / ₈ c
No 2	20 ³ / ₈ c
Semaine finissant le 6 décembre	
FROMAGE	
Blanc	Coloré
No 1 10 ¹ / ₄ c	No 1 10 ³ / ₄ c
No 2 9 ¹ / ₄ c	No 2 9 ³ / ₄ c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 12 décembre 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Select	(1) (2)
190 — 230 lbs	9.25—9.50
Prime \$1.00	
Bacon 180 — 230 lbs	9.25—9.50
Poucher 160 — 240 lbs	8.75—9.00
Léger 120 — 160 lbs	8.75—9.00
Lourd 240 — 270 lbs	8.75—9.00
Extra lourd 270 lbs et plus	8.25—8.50
Truies	6.50—7.50
Abattus	12.70

VEAUX DE LAIT	
Choix	9.50—10.00
Bon	9.00—9.25
Moyen	8.00—9.00
Commun	6.00—7.00

VEAUX DE CHAMPS	
Bon	3.75—4.00
Moyen	3.50—3.75
Commun	3.00—3.50

MOUTONS	
Bon	3.50—4.00
Commun	2.00—2.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS	
Bon	9.00
100 lbs ou plus	8.00
Non castrés	7.00

VACHES	
Choix	4.00—4.25
Bonne	3.50—4.00
Moyenne	3.00—3.50
Commune	2.25—2.50
Très Com.	1.75—2.00

TAUREAUX	
Choix	4.00—4.50
Bon	3.25—3.50
Moyen	3.00—3.25
Commun	2.50—3.00

BOUVILLONS	
Choix	6.25—6.75
Bon	6.00—6.25
Moyen	5.25—5.75
Commun	4.25—4.75
Com. Lég.	3.00—4.00

TAURES	
Choix	4.75—5.00
Bonne	4.25—4.75
Moyenne	3.50—4.00
Commune	2.50—3.00

Communication

LA LAURENTIENNE

Ses compétiteurs

LA LAURENTIENNE n'a pas fait cachette de ses origines, ni du but patriotique qu'elle poursuit. Compagnie entièrement canadienne-française, elle entend servir les intérêts économiques des nôtres. Ses employés seront canadiens-français. Ses placements de même. Quelle sera son attitude à l'égard de ses compétiteurs? La réponse est toute simple. Deux classes, si l'on peut dire, de concurrents l'attendent dans la lutte pour les affaires: les compagnies rivales, leurs agents. Les compagnies sont de deux groupes, les sociétés canadiennes-françaises, et les autres. Les premières comptent sur notre collaboration, elles nous ont offert la leur. De ce côté-là l'entente est facile. Les autres compagnies s'attendent à une lutte loyale de notre part. Elles ont un passé qui nous permet d'affirmer qu'en recevant de notre part le même traitement qu'elles ont accordé à leurs compétiteurs dans le passé, et qu'elles continueront envers nous, nous en sommes assurés, les relations ne pourront qu'être agréables autant que profitables aux unes et aux autres. Il reste les agents. Un bon nombre de ceux-ci nous ont offert leurs services. Il est facile à comprendre que nous n'ayons pu les accepter tous. Les progrès de notre compagnie dans l'avenir se chargeront de ce point. Nous tenons cependant à exprimer à ceux qui nous suivent nos remerciements sincères. Quelques autres, à l'insu de leurs chefs, se sont plaints de notre attitude franchement patriotique dans l'organisation de notre compagnie. Canadiens-Français au service de compagnies étrangères à notre nationalité, ils semblent craindre pour plus tard une concurrence trop dure, appuyée sur le sentiment national. Et ils président notre faillite. Que ces amis pitoyables se rassurent. Ils trouveront chez nous des frères sympathiques. Certes nous encourageons les nôtres

(1) Nourris et abreuvés
(2) Par camion.

grâce à notre attitude, par comprendre qu'elles doivent se franciser des pieds à la tête si elles veulent continuer de grandir chez nous, et qui en bénéficiera le plus directement? Mais pourquoi parler d'exceptions? A la grande famille des agents, nous tendons largement la main.

Marcel ANGERS.

Tant que les Français et les Italiens ne feront que s'injurier, il y aura de l'espoir.

67 POSTES ETRANGERS

INDIQUES SOUS LEUR NOM AU CADRAN



C'EST LE CADRAN À BANDE ÉLARGIE

qui s'obtient dans les appareils de 6 lampes ou plus

C'est une exclusivité

DU Radio CROISEUR UNIVERSEL Westinghouse

LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Trois-Pistoles, Cabano.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

AMQUI

Dimanche dernier, l'équipe de hockey d'Amqui recevait la visite du Causapscal. La partie fut très intéressante, malgré la mauvaise glace, et la foule nombreuse ne manqua pas de manifester son enthousiasme à chaque beau coup.

La partie se termina au score de 2 à 1 en faveur d'Amqui. Le jeu fut dénué de rudesse et il n'y eut que deux punitions sans importance.

L'Association Sportive remercie l'assistance de son encouragement. Mardi soir, il y avait une autre partie au programme alors que les « As » et les « Voltigeurs » de la ligue de cité en venaient aux prises.

Cette exhibition fut marquée d'un accident dont fut victime le gardien de buts des « Voltigeurs » Léopold Deslaunais. Voulu probablement bloquer avec ses dents un lancer de « Mousse » Beaulieu, il se fit couper la lèvre inférieure, ce qui nécessita une intervention chirurgicale. Les Voltigeurs durent remplacer Deslaunais par le jeune Paul Caron, ce dont les « As » profitèrent pour enregistrer le but qui leur évita un blanchissage.

Raoul Langis des Voltigeurs compta un but pour son club à la seconde période, et Richard Deslaunais, le sur la glace après sa seconde punition de la glace après sa seconde punition de la soeur égalisa le score à la troisième période. Le score demeura 1 à 1.

Dimanche il y aura, à 3 heures, une autre partie: Voltigeurs vs Royaux.

Cédule de hockey de la Ligue d'Amqui.

Dimanche, le 18 décembre, Voltigeurs vs Royaux.

Mardi, le 20 décembre, As vs Voltigeurs.

Jeudi, le 22 décembre, Royaux vs As.

Dimanche, le 25 décembre, As vs Voltigeurs.

Mardi, le 27 décembre, Royaux vs As.

Jeudi, le 29 décembre, Voltigeurs vs Royaux.

Dimanche, le 1 janvier, As vs Royaux.

Mardi, le 3 janvier, Voltigeurs vs As.

Jeudi, le 5 janvier, Royaux vs Voltigeurs.

Dimanche, le 8 janvier, As vs Royaux.

Mardi, le 10 janvier, Voltigeurs vs As.

Jeudi, le 12 janvier, Royaux vs Voltigeurs.

Dimanche, le 15 janvier, Voltigeurs vs As.

Mardi, le 17 janvier, As vs Royaux.

Jeudi, le 19 janvier, Royaux vs Voltigeurs.

CABANO

NECROLOGIE: Notre village est éprouvé par plusieurs décès consécutifs.

M. Valentin McLean, mesureur de bois, est décédé en sa demeure le 6 décembre à l'âge de 54 ans et onze mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 9 courant.

Une de nos vieilles co-paroissiennes est décédée à l'hôpital de Riv-du-Loup, à l'âge de 70 ans; elle était la mère de Mme Ve Laura LeBel, propriétaire du Manoir Duvernay, de Cabano et dont le mari est décédé subitement tout récemment. Mme Jean Deschesnes a été inhumée ici. Elle laisse pour pleurer sa perte, M. Jean Deschesnes, son mari, sa fille Laura, 2 petits-enfants, nièces, sœurs et une nombreuse famille. Service et sépulture ont eu lieu ici.

Et enfin une autre brave mère de famille décedée également à l'hôpital de Riv-du-Loup et inhumée en notre paroisse le 12 courant, Mme Louis Pelletier, née Ernestine Nadeau, à l'âge de 48 ans.

Nous prions toutes ces familles éprouvées de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

PRIX REDUITS

Noël et le Jour de l'An Entre tous les points au Canada

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25 p.c. POUR ALLER - RETOUR

FETE DE NOEL: Départ à l'aller du 23 déc. jusqu'à 2.00 p.m. le 25 déc. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, 27 déc. 1938.

FETE DU JOUR DE L'AN: Départ à l'aller du 30 déc. jusqu'à 2.00 p.m. le 2 janv. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, 3 janvier, 1939.

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER-RETOUR

Départ à l'aller: du mardi, 20 décembre au lundi, 2 janvier inclus. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, samedi le 7 janvier, 1939.

Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet. — C'est un cadeau nouveau genre.

PRIX REDUIT MINIMUM: 25c.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, MONTREAL, P. Q.

BIC

VA ET VIENT: Mme Maurice Santerre, de Franquelin en promenade chez sa mère Mme J. A. Pineau, pour le temps des fêtes.

M. Bernardin Bellavance, employé sur le bateau Citadelle, passe l'hiver au Bic.

M. René Lavole, employé à Bale-Comeau, est obligé de prendre un repos à la suite d'une opération. Il est au Bic chez M. Pamphile Gagnon.

M. Edgar Heppell de retour dans sa famille pour y passer l'hiver.

LA PATINOIRE ET L'EQUIPE DE GOURET. — Amis lecteurs et lectrices, qui connaissez la froide température et la mince couche de neige blanche que vient de nous apporter l'hiver, n'êtes-vous pas saisis de contentement et de joie entière de vous voir rendus au temps de votre sport favori. Plusieurs d'entre vous salueront avec plus d'ardeur les doux plaisirs d'aller en raquettes ou en skis, faire quelques tours dans les champs, de revenir les poumons remplis d'air frais, mais n'oubliez pas que ces sports ne sont pas les seuls préférés. Au Bic, comme partout ailleurs, le jeu de guret possède ses admirateurs, il est encore le roi de tous les jeux.

Et cette année, grâce à l'activité et à l'entrain du public et à notre gérant C. E. Lavoie, la patinoire fut agrandie; tant qu'à l'équipe, on nous apprend qu'elle se réorganisera un peu comme l'an passé.

Le gardien de buts, sera Gérard Tardif, petit bout d'homme souvent muet, d'une allure remplie d'aisance. Dans les buts, la rondelle entre difficilement. Maître de lui-même, on n'a jamais vu chez lui la nervosité être la cause de quelques petites erreurs.

Dantès Pineau et Antonio Parent assumeront la lourde charge de défense. Dantès est un jeune homme qui rit toujours, un vrai sportman; il est grand, élancé et cette taille d'athlète lui donne du prestige. Dantès est un supporter du Canadien de la N.H.L. Quant à Antonio, je me contente de dire qu'il est remarqué par ses coups d'épaules: il jouit beaucoup lorsqu'il réussit à faire trébucher à ses pieds un patineur. En un mot, il fait bien la tâche.

A ces trois joueurs qu'il faut placer, dirais-je, au premier rang, Jules Langis et Léonide Bernier auront l'heureuse consigne d'être à l'attaque. Jules n'arrête jamais en patinant, et rien ne l'empêche de jouer un rôle bien caché. Silencieux, il ne parle que lorsque la triste nécessité l'oblige. C'est un type poli, d'un sourire gracieux. Tant qu'à Léonide, il est souvent réduit à s'apercevoir qu'il est souvent dans la lune. Il parle souvent, mais d'une voix argentine. Aussi quelle souplesse d'acrobate.

Wenceslas Chenard, jouera centre. Comme vieux joueur, tout le club attend beaucoup de lui. C'est un excellent joueur.

Avec cette équipe d'athlètes, ne croyez-vous pas qu'un gérant ne peut conduire son club à la victoire.

Les joueurs jouiront du plus bel esprit sportif, tout comme l'an passé et dans chaque rencontre, ils sortiront victorieux si le public se montre aussi généreux à les encourager que l'an dernier.

ISLETS CARIBOU

DECES: Le 9 décembre décedait, entouré de sa famille Roland Jourdain, fils de M. et Mme Napoléon Jourdain. Le défunt était âgé de 17 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi le 12 décembre, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Il laisse pour le pleurer, outre son père et sa mère M. et Mme Napoléon Jourdain 4 frères: André, Paul, Emilie et Norbert, 5 sœurs: Mme Philippe Vallée (M. Anna), Mlle Lucia, instce à Ste-Marguerite, Simone, Rolande et Irène. Nos sincères sym-

MONT-LOUIS

VA ET VIENT: Etalent parmi nous, à l'occasion de la mort de Roland Jourdain: M. et Mme Théodore Roy, M. et Mme Anatole Lapierre, M. et Mme Omer Jourdain, M. et Mme André Morin, M. et Mme Jos. Poulin, Mme Ve Chs-E. Gagnon, M. Georges Jourdain, Mlles Rose-Aimée et Georgette Jourdain, Mlle Berthe Deschènes, M. et Mme Victor Perry, Mlle Juliette Perry et une foule d'autres.

STE-ANNE DES MONTS

— La coupe du bois à Ste-Anne des Monts a été suspendue cet hiver, ce qui tarit une source de revenus pour la population. L'an dernier, 16,000 cordes de bois de pulpe furent coupées et les revenus s'élevèrent à \$80,000.

— Notre localité sera bientôt pourvue d'un vaste bâtiment aménagé en salles de lecture et de jeux divers. Une souscription volontaire des membres de l'Association Sportive est ouverte à cette fin.

— Mlle Emilie Lévesque, institutrice, qui a fait un séjour de six semaines à l'Hôpital de Ste-Anne des Monts, est revenue dans sa famille.

BAIE-COMEAU

Il y a eu un an la semaine dernière que les vastes usines de Baie-Comeau ont été mises en opération, et une grande activité y règne ainsi que dans ses chantiers où 2500 ouvriers sont occupés à couper 150,000 cordes de bois.

Baie-Comeau, qui compte déjà 1,500 âmes, est érigée en Municipalité, dont le maire est M. H.-A. Sewell.

Cette industrielle et coquette ville de la Côte Nord n'est pas dépourvue d'amusements. Récemment, un édifice des sports, évalué à \$100,000, a été inauguré. Ce magnifique bâtiment, des plus modernes, dirigé par MM. J. A. Duchesneau et Leclerc et un nombre personnel, comprend un restaurant, un salon, une cuisine moderne, un aréna, des salles de lecture, de curling, de billards, de quilles, etc.

Depuis l'ouverture, il y a 15 jours, déjà plus de 500 membres ont donné leur adhésion pour faire partie des divers groupements récréatifs.

AMQUI

M. et Mme Léopold Dumais (née A. Marie Tardif), font part à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 25 novembre baptisé le 26 sous les noms de Joseph-Marcel-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Tardif (née Irène Dumais), oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Tardif, tante de l'enfant.

BILLETS REDUITS POUR LES FETES

EXPLICATIONS

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce qu'à l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, les chemins de fer canadiens délivreront des billets à prix réduit qui comporteront un long privilège de retour. Ces billets seront valables pour toutes les gares au Canada.

Les billets délivrés à l'occasion de Noël seront délivrés au prix d'un billet simple plus un quart. Ils seront valables, à l'aller, du vendredi 23 décembre à 2h., lundi le 26 décembre. Au retour, ces billets seront valables jusqu'à minuit le 27 décembre.

Les billets délivrés au Jour de l'An le seront au même prix. A l'aller, ils seront valables du vendredi, 30 décembre jusqu'à 2h., le lundi 2 janvier. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, mardi 3 janvier.

A l'occasion de la fête des Rois les chemins de fer délivreront des billets au même tarif entre toutes les gares de Québec et certaines gares d'Ontario. Les billets seront valables à l'aller, depuis jeudi le 5 janvier jusqu'à 2h. le 6 janvier. Au retour, ils seront valables, jusqu'à minuit, le lundi 9 janvier.

Une autre catégorie de billets valables du 20 décembre au 7 janvier seront aussi délivrés à l'occasion du temps des Fêtes, pour le prix d'un passage simple plus un tiers. Ces billets seront valables, à l'aller du 20 décembre au 2 janvier. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit le 7 janvier.

Durant le temps des fêtes des billets spéciaux d'écolier et de professeur seront délivrés pour le prix d'un passage simple plus un quart, pour le voyage aller et retour. A l'aller ils seront valables du 26 novembre au 2 janvier et, au retour, jusqu'à mardi 31 janvier.

Avez-vous remarqué que les camionniers viennent toujours en collision avec un véhicule beaucoup plus petit ?

L'infirmité du bonheur de l'homme est faite de son sentiment du passé et de l'avenir. Son présent souffre toujours un peu du souvenir ou de l'espérance.

Ed. et J. GONCOURT.

MONT-LOUIS

DECES. — Le 2 décembre, est décédé M. Cléophas Lemieux, à l'âge de 82 ans et quelques mois. Le service et la sépulture eurent lieu le 5, en l'église paroissiale, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-P. Litalien. Le service fut chanté par M. l'abbé Lewis Lafoley, parent du défunt.

Au choeur, le chant fut fait par la chorale de la paroisse. L'orgue était touché par Mlle Marie-Claire Thibault. La sépulture eut lieu dans le cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, deux fils, Cléophas et Emile; ses filles, Mme Chaput, de Montréal (Clara), Mme Arthur Richard, de Grande-Vallée (Marie); un frère, M. Séraphin Lemieux jr; sa belle-sœur, Mme Séraphin Lemieux; ses brus, Mme Cléophas Lemieux et Mme Emile Lemieux et un grand nombre de petits-enfants.

A la famille en deuil, nos sympathies.

LES HAUTEURS

M. et Mme Herménégilde Valcourt, née Gabrielle Lechasseur, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le premier décembre et baptisé le 3 sous les noms de Joseph-François-Xavier-Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Eliscé Chamberland (Blanche Lechasseur), de St-Joseph de Lépage, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Marguerite Lechasseur, de Ste-Ange-de-Mérici, tante de l'enfant.



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de THE OU CAFE MIKADO

EMPAQUETÉ EN PAQUETS DE 1 LB. Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en cristal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noiset garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

ST-ULRIC

La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée avec solennité. A la messe, le sermon de circonstance a été fait par M. l'abbé Georges Dionne, préfet au Séminaire de Rimouski. A l'issue des vêpres, il y a eu une réception de onze nouvelles enfants [de Marie admises dans la Congrégation de St-Ulric et le chant des vêpres fut exécuté par les élèves du couvent.

MM. les abbés G. Dionne, Chs Morin et Aldéric Anctil, du Séminaire de Rimouski, étaient ici à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception.

Mlle Rolande Gagnon, Institutrice du plan Rogers Biloiseau, donne ici des cours de couture du 6 au 22 décembre à une trentaine de jeunes filles, ainsi qu'aux dames fermières.

M. Albert Paquet a vendu sa boulangerie à M. André-Albert Quellet de St-Ulric.

M. Robert St-Laurent a acheté une maison appartenant autrefois à Mme Louis Thibeault de Baie-des-Sables.

MM. Georges Fournier et A. Lanouette sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

Mme Ve Alphonse Quimper est allée passer l'hiver à Price chez sa fille Mme Arthur Lord.

Mme Jean-Marie Roy et Mlle Rose-Anna Pelchat sont de retour de Rimouski où elles ont suivi les exercices d'une retraite fermée.



ALLER ET RETOUR POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART NOEL: Billets valables à l'aller du vendredi, 23 décembre, jusqu'à 2 h.p.m. lundi, 26 décembre. Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, 27 décembre 1938. JOUR DE L'AN: Billets aussi valables à l'aller vendredi, 30 décembre, jusqu'à 2 h. p.m. lundi, 2 janvier. Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi 3 janvier 1939.

ALLER ET RETOUR POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS Billets valables à l'aller du mardi, 20 décembre, au lundi, 2 janvier, inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, samedi, 7 janvier 1939.

Quel cadeau plus apprécié à offrir qu'un billet de chemin de fer pour un voyage déterminé n'importe où au Canada ou aux Etats-Unis? Renseignements aux gares.

Billets et tous renseignements des agents CANADIEN NATIONAL

ARSENE MICHAUD

EMBAUMEUR Directeur de funérailles Service ambulance jour et nuit 1 Rue St-Paul RIMOUSKI Tél. 71.



LA CALIFORNIE VOUS INVITE

Billets aller et retour à prix réduits

DE QUEBEC: Première classe \$151.05 Classe intermédiaire \$134.75 Classe voiture ord. \$117.10

Fuyez les frimas de l'hiver septentrional... évadez-vous vers le pays de l'éternel été... allez jouer au golf sous le ciel bleu ou prendre vos ébats sur une plage ensoleillée. Des vacances d'hiver en Californie ne sont pas dispendieuses.

Vous avez le choix de la route et les billets sont valables pour le voyage direct ou via les Montagnes Rocheuses canadiennes, Vancouver, Victoria à San Francisco, à l'aller ou au retour ou dans les deux sens.

Renseignements et billets sur demande à C. A. Langevin, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor Montréal, P. Q.

ETES-VOUS GET HOMME-LE ?

Homme fiable, entre 25 et 50 ans, avec équipement de voyage, requis immédiatement pour distribuer du savon gratis dans une localité avoisinante et approvisionner une clientèle établie de nécessités quotidiennes incluant Poudre à Pâte, Epices, Savons, Remèdes, Poudres Minéralisées pour bestiaux et volailles. Expérience agricole utile. Devra être satisfait de \$36.00 par semaine au début. Crédit alloué. Ecrivez immédiatement, LA COMPAGNIE J. R. WATKINS, Montréal, P. Q., Département «Q-R-3».

A VENDRE

Un poney avec bonne voiture d'hiver et d'été à vendre à de très bonnes conditions. S'adresser à M. Gratien Laplante, Rimouski, Ouest.

A VENDRE

Bois de chauffage, s'adresser à Joseph Albert Gagné, Tél. 220-B Rimouski.

A VENDRE

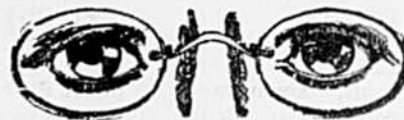
Une table de pool très moderne à vendre, 12 x 6 pieds, avec boules et bâtons. S'adresser au casier postal 100, Matane.

OFFRANDES MORTUAIRES

Le tarif pour la publication des noms de personnes qui ont fait des offrandes lors d'un décès (messes, prières, fleurs, télégrammes, sympathies) est de 3 SOUS par nom.

SERVICE CIVIL

Nous avons aidé des centaines de personnes à obtenir des positions comme facteurs, employés des postes ou de douanes, employés de bureau et sténographes, etc. Ecrivez-nous pour en avoir la preuve et des informations gratuites, M.C.C. Schools Limited Toronto, 10, la plus ancienne au Canada.



PRECAUTION CONTRE LA PERTE DE LA VUE Protégez votre santé et votre vue. Faites examiner régulièrement votre vue par un spécialiste.

J. A. GENDREAU

OPTOMETRISTE ET OPTICIEN

A Mont-Joli: le 1er lundi de chaque mois, Hotel Lavoie A Amqui: le 2e lundi, Hotel Langis A Trois-Pistoles: le 2e mercredi, Hotel Labrie.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD

AVOCATS Paul-Emile Gagnon, L.L.L., C. R. Gérard Simard, L.L.L. Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI Bureau à Matane les 1er et 3e mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON

AVOCATS Perrault Casgrain, C. R. Amélie Caron, C. R. RIMOUSKI. EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'Hotel Gagnon.

JESSOP & GENDREAU

AVOCATS James J. Jessop, C.R. Arthur Gendreau, L.L.L. Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau Amqui (Hotel Langis) les 1er et 3eme samedis de chaque mois.

LUCIEN SASSEVILLE, L.L., L.

AVOCAT - RIMOUSKI Bureau: Avenue de la Cathédrale. Tél.: 38 RIMOUSKI

ARTHUR ST-ONGE

AVOCAT - 186, Ave de l'Évêché, Rimouski Bureau à Amqui le 1 et 3e vendredis du mois (Hotel Audet). C. P. 245 Tél. 276

EUDORE COUTURE

Licencé en droit NOTAIRE Bureau: Immeuble Gilbert. Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI

BELZILE & BELZILE

NOTAIRES L. de G. Belzile, L.L.B. Gleason Belzile L.L.L. Edifice Banque Can. Nationale. RIMOUSKI.

Vendredi le "BISQUIT SELECT" PAUL FILLION représentant, C. P. 214 RIMOUSKI.

MACHINES A ECRIRE

Deux spéciaux pour cette semaine 1 machine Remington portative absolument neuve et garantie. Régulier \$45.00, spécial à \$39.50 1 machine Underwood portative, légèrement usagée: en parfaite condition. Rég. \$45.00 spécial \$34.00

L'Imprimerie Gilbert Ltée

Avenue de l'Évêché RIMOUSKI

AGENTS DEMANDES

Soyez votre propre patron Prenez charge territoire Jito. Articles de toilette, remèdes, thé, café, épices, etc. Deux cents produits. Commencez maintenant. Meilleur temps de l'année. Faites trente jours d'essai. Catalogue, informations gratis. Compagnie Jito limitée, 1031 Dorchester est, Montréal.

Dr PHILIPPE SIMARD

MEDECIN Des Hôpitaux de Paris et de New-York Spécialité: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Rue de l'Évêché - Rimouski

Dr GERARD LANGIS

CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris et Lyon Spécialité: Tube digestif 157 Rue St-Germain, RIMOUSKI

Dr A. A. DESROSIERS

CHIRURGIEN-DENTISTE 92 Ave de la Cathédrale-Sud Case Postale 239 Tél. 230 Bureau le soir sur entente

Dr J. O. DRAPEAU

MEDECIN-CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 124 rue St-Germain RIMOUSKI.

DOYON & DOYON

ARPENTEURS-GEOMETRES INGENIEURS-FORESTIERS Etablissement de lignes et bornages Délimitation de concessions forestières, Nivellement, Inventaire forestier. Immeuble Gilbert, Rimouski, P.Q.

G. FERNAND CARON

ARCHITECTE Bureau: Rue de l'Évêché, Tél. 82 Bureau à Québec: 88 Côte de la Montagne.

ROBERT BLATTER

Studio d'art moderne

BERTHE LEVESQUE

Garde-malade gradué RIMOUSKI Service privé. Tél. 114-B.

J. ADEODAT DRAPEAU

Courtier d'Assurances Générales. Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie etc. Bureau: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers et Dionne. Tél. 75 B. P. 38 RIMOUSKI

LE MAGASIN DU CHIC

J.-A. LEVESQUE - Marchand-Tailleur - Spécialité: Habits sur mesure. SEMI-READY Chemises Forsyth. 160 Ave Evêché C. P. 963

Notre spécialité

VÊTEMENTS DE DEUIL

Notre sympathie vous est acquise, et vous pouvez avoir entière confiance, en notre service. Dans l'impossibilité de venir au magasin, téléphonez 258-B

Magasin Verreault Rimouski

SALON DE BEAUTE DUCHESS

Mme J. B. PROULX 107

NOTES LOCALES

M. J.-E. Guibault, surintendant du Chemin de Fer Canadien National, était en ville cette semaine.
M. Auguste Garon, de Mont-réal, était en visite à Rimouski, au commencement de la semaine.
M. Louis Amiot, de Baie-Comeau, a passé quelques jours dans sa famille la semaine dernière.
M. le capitaine R. Jourdain et madame Jourdain, de Cap-Chat, étaient en ville ces jours derniers.
M. Jean Matte est allé à Amqui samedi dernier pour assister aux funérailles de son cousin M. Henri Dubé.
M. Michel Rossignol, de St-Edouard des Méchins, était en ville récemment.

CLUB DE RAQUETTES à Rimouski

Un club de raquettes est en train de s'organiser en notre ville. Ceux et celles que ce sport intéresse voudront bien envoyer leur nom incessamment à l'Organisation du Club de Raquettes, Case postale 193, Rimouski. Une assemblée de tous les membres sera convoquée sous peu pour mettre le programme à point et décider de la date de l'ouverture officielle qui sera marquée par une excursion.

UN JUGEMENT

Son Honneur le Juge Roméo Langlais, qui présidait samedi la Cour Supérieure, posa un point de droit intéressant particulièrement pour les cultivateurs.
Le juge Langlais décidait, dans la cause de Savard contre Michaud, à la Rivière-du-Loup, que le donataire d'une propriété, sous réserve de fixer plus tard une rente viagère, ne peut hypothéquer la propriété qu'il a reçue du donateur au préjudice de ce dernier.
Cette décision intéresse donc les cultivateurs qui d'habitude se donnent à leurs enfants chargés de les faire vivre.
Les donateurs sont ainsi protégés même s'ils ne se font pas payer une rente immédiatement, mais réservent simplement le droit de s'en fixer une dans l'avenir.

DEMANDE DES CITOYENS DE ST-SIMON

Un groupe de citoyens de St-Simon fait actuellement des instances au ministère de la Colonisation pour faire coloniser le deuxième rang de la dite paroisse. Les propriétaires des terrains de cet endroit sont en grande majorité de Trois-Pistoles et de St-Mathieu. On croit cependant que, malgré la vive opposition de ces derniers, les efforts des citoyens de St-Simon seront couronnés de succès.

POUR LES MERES NECES-SITEUSES

La loi créant une allocation aux mères nécessiteuses est entrée en vigueur le 15 décembre. Dans le but d'augmenter la valeur sociale de cette mesure, l'hon. M. Tremblay a créé un service qui guidera l'économie familiale des assistées. Ce service sera rempli par trois femmes. Elles seront chargées de visiter les familles qui recevront la pension payée exclusivement par le gouvernement provincial. Elles se rendront compte sur les lieux des besoins de la mère et de ses enfants, les aidant à déterminer d'une façon économique le budget qui leur parvient de l'Etat, exerçant ainsi une certaine surveillance sur l'emploi des sommes versées en pensions.
M. Tremblay a insisté sur le rôle social et éducatif de ce service. Les mères nécessiteuses trouveront avantage à recourir aux conseils de celles qui seront attachées à ce service. D'un autre côté, l'on pourra induire de cette façon les assistées à dépenser leur pension d'une façon rationnelle. Si, au lieu de répartir sagement le petit budget qui leur est accordé et qui est suffisant pour les besoins de leur famille, les assistées le dépensent inconsidérément, elles et leurs enfants seront de nouveau quelques jours après la réception de leur chèque, sous la dépendance de l'Assistance publique. Le but de la loi de pensions aux mères nécessiteuses serait dans ces circonstances totalement manqué.

LE PHARE DU BIC

Le phare du Bic, sur l'île Biequet, a été fermé pour la saison d'hiver, hier soir.

L'ALCOOL ET LES FOYERS

L'alcool ruine la paix et le bonheur des ménages. Il brise brutalement les liens d'amour et de dévouement que les époux ont noués aux pieds des saints autels, avec des serments de fidélité et dans une union indissoluble. Il provoque le scandale des enfants et engendre le mépris des fils pour leur père. Il introduit la misère au logis, et il en chasse les enfants qui, pour leur éducation et pour leur bonne préparation à la vie, auraient eu besoin d'y vivre longtemps sous une autorité vigilante, exemplaire et respectée, dans une atmosphère de paix, de tendresse et de joie. Mais comment le père de famille intempérant pourrait-il conserver le respect et l'affection des siens ? Quel sera la force de ses leçons, s'il en dément la valeur et la sincérité par ses pernicieux exemples ? Quelle joie apportera-t-il au foyer, s'il va dépenser au dehors, en des compagnies honteuses souvent, le salaire qu'attendent sa femme et ses enfants pour se procurer aliments et vêtements ? Malheureux foyers qui manquent de pain et de feu !

25. Mais plus tristes et plus pitoyables encore sont ces foyers où

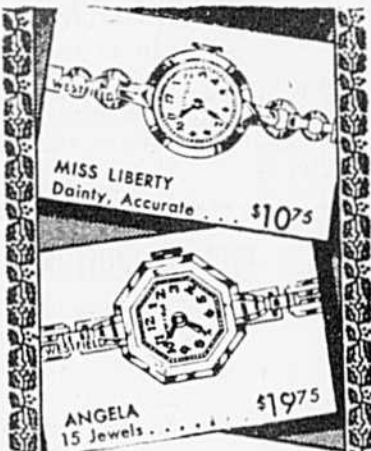
DES MONTRES

Westfield

POUR LUI

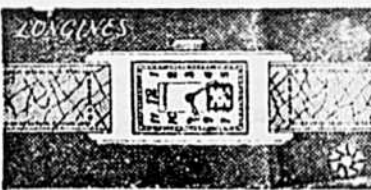


POUR ELLE

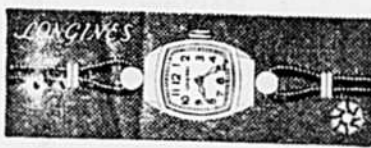


Maurice Savard

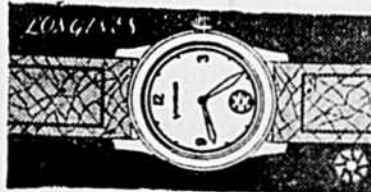
HORLOGER-BIJOUTIER 264 St-Germain RIMOUSKI. Tél: 43 B. P. 434



Toutes commandes par maille reçoivent une prompt attention.



Demandez notre catalogue illustré.



tes Nous avertissent qu'une trop large proportion des enfants anormaux et des arriérés mentaux est due à l'alcoolisme des mères, à l'usage immodéré qu'elles se permettent des cocktails et de la cigarette. (Extrait de la Lettre Pastorale collective des Evêques).
Quel député ne se croit pas du bois dont on fait les ministres ?
On ne reparlera de désarmement qu'après la prochaine guerre.

AU PRIX COUTANT!



Economisez en achetant vos jouets au prix coutant.

Nous abandonnons complètement la ligne des jouets et vendrons tous, sans égards au prix coutant...

Profitez-en ! C'est une occasion unique.

Voyez aussi notre assortiment complet de cadeaux pour toute la famille.

CHEZ GILBERT

AVE DE L'EVECHE RIMOUSKI.

Une Collection de

ROBES

QUI TENTERA NOS ELE-GANTES. CREPE UNI ET VELOURS

Robes d'une élégance toute particulière. La coupe et les nouveaux effets de manches leur donnent un chic indescriptible. Ce sont les plus belles créations lancées sur le marché de la haute couture et nous avons eu la main heureuse de pouvoir nous procurer la collection complète des couleurs. Tailles 14 à 20. 38 à 46.



Vente de CHAPEAUX à 1.00

Faites votre choix

Nouveaux styles de la saison. Feutre dans les formes de turban, tricorne, breton, agrémentés de délicates voilettes. Une collection de couleurs qui facilitera votre choix. Des valeurs de \$1.95 et \$2.50 en vente à \$1.00 tant que le lot durera.

LE MAGASIN VERREAULT RIMOUSKI

PRIX DE L'ABONNEMENT

au Progrès du Golfe LE NUMERO : 3 SOUS. ABONNEMENT : \$1 PAR ANNEE.

SPECIALS POUR LE TEMPS DES FETES

Farine à gâteau « Swans Down » la boîte 29c. Poudre à pate, 2 lbs pour 35c. Dattes avec noyaux, 3 lbs pour 23c. Dattes sans noyaux, 3 lbs pour 35c. Raisins sans noyaux, 3 lbs pour 35c. Prunes sèches, 3 livres pour 25c. Sucre en poudre, 5 livres pour 38c. Noix de Grenoble écalées, la lb. 45c. Noix de Pécan, 2 lbs pour 35c. Gateaux aux fruits « Weston » 1ère qualité, 3 1/2 lbs pour 1.19. Nous aurons lundi ou mardi un choix complet de dindes, poulets, oies, jambons aux meilleurs prix du marché et tous dans les 1ères qualités... Aussi le plus grand choix de fruits et légumes frais, fromage de toutes sortes.

Demandez notre circulaire afin de profiter des plus bas prix, tout en ayant des marchandises de premier choix.

EPICERIE DESROSISERS

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

- AU -

5-10-15

DE RIMOUSKI

CHEZ LAUZIER

LE MAGASIN DU CADEAU

Près de l'église.

N'oubliez pas nos spéciaux en achetant vos cartes de souhaits pour Noël et le Jour de l'An.

Paquets de 12 cartes et enveloppes .15 sous

Jolies boîtes de 16 cartes et enveloppes .25 sous

N'OUBLIEZ PAS

LA VENTE SPECIALE ANNUELLE DU

5-10-15

DE RIMOUSKI

CHEZ LAUZIER

Le magasin du cadeau près de l'église.

Cette vente, commencée ces jours derniers, se continuera jusqu'au 31 décembre.



CHAUSSURE, DOUBLURE MOLLETONNÉE

« Goodrich »

Forme caractéristique exclusive et brevetée des couvre-chaussures « Goodrich » garnies de fourrure—méthode supérieure dans l'application de la fourrure ce qui vous aide à vous garantir contre l'ennui annuel des bas tachés par l'usage de couvre-chaussures pendant l'hiver. Venez les voir aujourd'hui. Comparez aussi nos prix.

LE MAGASIN ST-GEORGES RIMOUSKI.

BAS de SOIE POUR CADEAUX



ALLEN-A .75 PAIRE

LEGER ET SERVICE

EXCELLENTE qualité de bas qu'elle portera longtemps après Noël ! Renforcé proprement. Tous les nouvelles teintures. Trois et quatre fils inclus dans cet offre. Si vous achetez trois paires à la fois, ils seront emballés dans une boîte pour cadeau de Fête, sans coût additionnel et vous épargnez presque assez pour une paire extra. Pourquoi ne pas les acheter par trois ?

LEGERES COMME UN SOUPIR... La sorte qui plaît à toutes les femmes ! Ces bas ont des coutures très fines, talons français et haut pied. Cuivre étincelant et toutes les couleurs riches de l'hiver. Chaque paire entièrement façonnée et garantie pour DURER et DURER. Trois paires font le cadeau parfait.

CHOISISSEZ LE BAS ALLEN-A

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENR.

SOULIERS

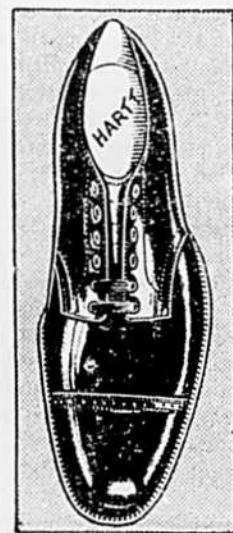
« HARTT »

LA CHAUSSURES DE DISTINCTION

Faites-vous cadeau d'un soulier Hartt que vous porterez avec joie à Noël.

Vous aurez une sensation de bien-être qui vous rendra heureux.

Venez faire votre choix aujourd'hui.



LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE

GOODRICH CREE LA MODE

EN FAIT DE COUVRE-CHAUSSURES

POUR DAMES :

15 sortes de couvre-chaussures, en velours, en velours imprimé, en jersey ou en caoutchouc.

POUR HOMMES :

Couvre-chaussures avec boucles, avec boutons à pression ou avec fermoir éclair.

POUR ENFANTS :

Les couvre-chaussures Goodrich en velours avec de la fourrure, en jersey ou le Co-Ed haut qui protège bien contre la neige et la pluie.

VOYEZ-LES A NOTRE

MAGASIN



LE MAGASIN St-Georges

ENR.

Vous trouverez des aubaines captivantes pour le temps des fêtes chez

J.-OMER ST-PIERRE

Des montres Omega, Longine, Bulova et Breman. Assortiment de Bagues de fiançailles. Distributeur autorisé pour la fameuse Bague Blue Bird. Spécialité : Cadeaux de toutes sortes, tels que sets de toilette pour dames et messieurs. Argenterie, rasoirs électriques, « Rolls Razor », Briquets « Ronson » et 1000 autres nouveaux articles que vous pouvez acheter pour vos cadeaux des Fêtes.

Si votre montre ne vous donne pas satisfaction, confiez-la chez

J.-OMER ST-PIERRE

Des experts techniciens diplômés sauront vous donner entière satisfaction.

BANKER 15 Jewels \$24.75